



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 50 (1952), p. 157-207

Serge Sauneron, Jean Yoyotte

La campagne nubienne de Psammétique II et sa signification historique [avec 4 planches et une carte].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711677	<i>La Description de l'Égypte</i>	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	

LA CAMPAGNE NUBIENNE DE PSAMMÉTIQUE II

ET SA SIGNIFICATION HISTORIQUE

(avec quatre planches et une carte)

PAR

SERGE SAUNERON ET JEAN YOYOTTE

Rappelant le souvenir du père d'Apriès, Néferibrè Psammétique, Hérodote ⁽¹⁾ signale simplement que « Psammis ⁽²⁾ ne régna sur l'Égypte que six ans, fit campagne en Ethiopie, et mourut aussitôt après » ⁽³⁾. C'est sans doute à partir de cette sommaire évocation que la plupart des historiens ont traité le court espace de temps où Psammétique II occupa le trône des Pharaons (594-588) comme un intermède assez obscur entre les grandes actions de Néchao II (609-594), vainqueur de Josias et instigateur du célèbre « Périple », et l'époque non moins illustre d'Apriès (588-568) qui monta au secours des Juifs et fut dramatiquement détrôné par Amasis ⁽⁴⁾. Une telle façon de présenter les choses paraîtra dans une certaine mesure inexacte, si l'on songe que, malgré sa brièveté, le règne de Psammétique II nous a laissé un nombre beaucoup plus considérable de monuments — du

⁽¹⁾ HÉRODOTE 2, 161 : « Ψάμμιος δὲ ἐξ ἑξα μούρων βασιλεύσαντος Αἰγύπτου καὶ στρατευσαμένου ἐς Αἰθιοπίην καὶ μετὰ τὰ τελευτήσαντος... » (éd. LEGRAND [Les Belles-Lettres], 181).

⁽²⁾ Différentes explications ont été données de cette forme *Psammis*, cf. MALLET, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte* (MMAF 12), 113 n. 3.

⁽³⁾ Rappelons que, dans Hérodote, le terme Éthiopie reste assez vague et désigne l'en-

semble des contrées situées au Sud d'Éléphantine (cf. HÉRODOTE 2, 29-31). Il convient aussi de préciser que le roi ne prit pas personnellement part à la campagne (*infra*, p. 190 et 199) et que sa mort ne survint pas immédiatement après l'expédition, mais au moins quatre années plus tard, au début de l'an VII (ASAE 5, 85).

⁽⁴⁾ On a été jusqu'à déclarer que Psammétique II n'a eu qu'un « règne insignifiant », ainsi MALLET, *op. cit.* 114.

souverain lui-même ⁽¹⁾ comme de ses hauts-fonctionnaires ⁽²⁾ — que les deux longs règnes précédents, et semble donc *a priori* correspondre au moment où la dynastie saïte, désormais bien établie sur l'Égypte, entrait dans une phase de grande prospérité matérielle ⁽³⁾.

On est d'autre part en droit de se demander si le seul fait d'histoire égyptienne auquel Hérodote ait jugé utile d'associer la mémoire de Psammétique II, la campagne en Éthiopie, n'a été réellement qu'une opération géographiquement limitée et sans aucune portée politique, ainsi qu'on l'admet généralement ⁽⁴⁾. Quelques historiens avaient d'ailleurs voulu autrefois con-

⁽¹⁾ Voir les listes fournies par WIEDEMANN, *Äg. Gesch.*, 633-634 et *Supplement*, 69-70; PETRIE, *History* 3, 340; GAUTHIER, *Livre des Rois IV* (abrégé ici en G LR) 92-99; d'autres monuments ont été publiés postérieurement à ce dernier ouvrage, ainsi SPELEERS, *Inscr. Egypt. Mus. du Cinquantenaire*, 87, n° 331; ASAE 21, 37; 35, 207 sq.; 42, 399, etc. et plusieurs des documents cités dans cet article. Il faut remarquer que, de tous les Saïtes, Psammétique II est le roi dont le plus de statues nous sont parvenues : Louvre : PIERRET, *Cat. Salle hist.* 17-18 (29), cf. BOSSE, *Die menschl. Figur* (*Äg. Forsch.* 1), 53, n° 137 et pl. 7 b; British Museum : *Cat. Sculpture*, 222 (803) et *Introductory Guide* (éd. 1930), 386-387, fig. 212, cf. BOSSE, *op. cit.* 77, n° 214 et pl. 12 b; Cambridge : PM 4, 46; Alexandrie : GRDSELOFF, ASAE 40, 190 et pl. 31; Mus. Jacquemart-André, Paris : *Catalogue-Itinéraire* (7^e éd., 1933), 61, n° 438, cf. CHAMOUX, *Rev. Archéol.* 6^e s., 26, 141-142, fig. 3-4.

⁽²⁾ WIEDEMANN, *op. cit.* 634-636 et *Suppl.* 70; PETRIE, *op. cit.* 341 et GAUTHIER, *op. cit.* 99, n. 2-3. Remarquer que le prénom du roi, *Nfr-ib-R* fit l'objet d'une tradition onomastique considérable : cf. RANKE, *Pers.*, 194, 13-20.

⁽³⁾ WIEDEMANN, *op. cit.* 633 a insisté sur cette abondance des souvenirs de Psammé-

tique II et de son temps; MASPERO, *Hist. anc. des peuples de l'Or. class.* 3, 541, a fort bien dégagé le sens historique d'une telle donnée.

⁽⁴⁾ Un grand nombre d'ouvrages d'histoire générale ont présenté l'expédition de Psammétique II comme une tournée militaire sans éclat, qui n'aurait pas dépassé la II^e Cataracte : par ex. MASPERO, *op. cit.* 3 (1899), 537-538; HALL, *CAH* 3 (1925), 301; BREASTED, *Histoire* (éd. franç. 1926), 588; GAUTHIER, *Précis de l'Hist. d'Ég.* 1 (1932), 208; MORET, *Hist. de l'Orient* (Coll. Glotz, 1936) 2, 735-736 (expédition en Basse Nubie contre les Libyens qui avaient déserté au temps de Psammétique I^{er}!); MEYER, *Gesch. Alt. 3, Abt. 2* (1937), 147; DRIOTON-VANDIER, *Égypte* 1 (1938), 566; SCHARFF, in *Ägypten u. Vorderasien in Alt. (Weltgesch. in Einzeldarstellungen, 1950)*, 184. Cf. encore SCHÄFER, *Klio* 4, 162; ROEDER, *Klio* 12, 72, n. 1 et les commentaires relatifs à l'inscription grecque d'Abou-Simbel, cités par G. LEFEBVRE, *BSRAA* 21, 48-50 et SAUNERON, *Les graffiti grecs d'Abou-Simbel et l'organisation de l'armée de Psammétique II*, en préparation. De Meulenaere (*Herodotos over de 26ste Dynastie*, Dissert. Louvain, 1951 = *Bibl. du Muséon* 27), 69 admet récemment que les opérations de 591 contre le Sud ont dû constituer un tournant de la politique extérieure des Saïtes.

férer à cet événement une certaine envergure : Brugsch ⁽¹⁾ et Wiedemann ⁽²⁾ admettaient en effet qu'il répondait à une reprise des hostilités entre la dynastie saïte et celle de Napata.

Depuis le début de ce siècle s'est progressivement constitué un important dossier relatif à la guerre nubienne de Psammétique II. En 1905, Max Müller copiait au voisinage du II^e Pylône de Karnak, les fragments d'une stèle historique où subsistaient les restes d'un récit de cette campagne ⁽³⁾. Vingt-cinq ans plus tard, G. Lefebvre ⁽⁴⁾, en groupant plusieurs monuments des généraux Amasis et Potasimto, mentionnés par la célèbre inscription grecque d'Abou-Simbel ⁽⁵⁾, établissait définitivement que les différents graffiti, grecs, cariens et phéniciens, gravés sur les colosses de Ramsès II, constituaient des souvenirs du passage des troupes de Psammétique II ⁽⁶⁾. Enfin, en 1937, P. Montet

⁽¹⁾ Cf. notamment, *Egypt under the Pharaohs* 2 (1881), 323.

⁽²⁾ *Äg. Gesch.* (1884), 631; Wiedemann caractérisait ainsi l'événement : « Dieser Krieg ist von hoher Bedeutung. Wir ersehen aus ihm, dass nach dem jahrelangen Frieden, der zwischen Äthiopien und Ägypten geherrscht hatte, nachdem ihre Kronen zwischen den beiden Mitregenten Nut-Amen (= Tanoutamon) und Psammetich I. geteilt worden, jetzt wieder eine Zeit der Kämpfe folgte. » En 1887, Meyer (*Gesch. alt. Äg.* [Allg. Gesch. in Einzeldarstellungen I, Abt. 1], 363) écrivait encore que l'armée de Psammétique avait atteint « au moins » Abou-Simbel.

⁽³⁾ La stèle, trouvée antérieurement par le Service des Antiquités et redressée sur place (cf. PM 2, 14 [13] et LEGRAIN, *Les Temples de Karnak*, 140), a été publiée dans *Egyptological Researches* 1, 22-23, pl. 12-13. Müller attribua d'abord ce monument à Psammétique I^{er}, mais rectifia lui-même cette erreur aussitôt après (*ibid.* 2, 185).

⁽⁴⁾ Ποτασιμτώ, *BSRAA* 21 (1925), 48-57.

⁽⁵⁾ *CIG*, n° 5126, cf. *infra*, p. 187.

⁽⁶⁾ WIEDEMANN, *Rheinisches Museum* 35, 364

avait dès 1880 proposé de rapporter les graffiti d'Abou-Simbel, non à l'épisode de la désertion des *Asmakh* sous Psammétique I^{er}, comme on le voulait généralement, mais à la campagne nubienne de Psammétique II; cette hypothèse n'avait pas été admise par la plupart des spécialistes (cf. l'état des questions dans G. LEFEBVRE, *op. cit.* 49-50). Müller (*Egyptol. Res.* 2, 185) avait déjà identifié, comme étant le chef des mercenaires *Potasimto* nommé par un des textes grecs, le *Pd-sm-t'wy* dont le sarcophage Caire J. E. 31566 précisait les fonctions de général des étrangers et des *H3w-nbw*; les inscriptions de ce sarcophage ne permettant pas d'établir sous quel règne son propriétaire avait vécu, cette trouvaille restait malheureusement sans portée historique et Müller considérait toujours comme incertaine la date des graffiti d'Abou-Simbel. En repérant le mortier Caire CG 18736, G. Lefebvre (*op. cit.* 52-55) établissait que Potasimto, surnommé « Néferibré est possesseur de la puissance » avait été contemporain de Psammétique II, donnant ainsi au problème une solution définitive. Il signalait en outre dans le même article (55-57), une statue d'un

découvrait dans une *favissa* du Temple d'Amon à Tanis ⁽¹⁾, la plus grande partie d'une stèle historique, qui fournissait un nouveau récit de la même campagne, et datait explicitement cette opération de la troisième année de Psammétique II (591) ⁽²⁾. L'expédition que ce roi envoya en Ethiopie avait donc fait l'objet d'au moins deux relations officielles : cette simple constatation laisse à penser qu'elle a dû revêtir une certaine importance aux yeux des contemporains. Une autre donnée autorisait en outre à envisager comme plausible l'interprétation de Brugsch et Wiedemann : en effet, Psammétique II a, semble-t-il, proscrit le souvenir de la domination éthiopienne en Egypte en faisant marteler les noms des rois de la XXV^e dynastie ⁽³⁾, manifestation qui paraît bien avoir été liée aux événements militaires de l'an III ⁽⁴⁾. De fait, en examinant les documents relatifs à ces derniers ⁽⁵⁾, on constate que loin de constituer une opération sans importance, ils représentent très probablement une phase critique des conflits qui, depuis le milieu du VIII^e siècle, opposaient la monarchie de Napata à celle de Saïs. On peut admettre, sous toutes réserves, que les troupes de cette dernière pénétrèrent alors en plein Soudan ; quoi qu'il en soit, la guerre fut apparemment suivie

général Amasis qu'avec des arguments presque décisifs (*CdE* I, 86), il proposait d'identifier à cet Amasis qui, d'après le même graffiti, commandait les Egyptiens. Depuis, Rowe a publié de bonnes photographies des monuments des deux personnages (*ASAE* 38, pl. 22-26, cf. 157-194) et quelques pièces ont pu être ajoutées au dossier du second d'entre eux, *infra*, p. 188, n. 7.

⁽¹⁾ Fichier de Tanis *Fa* 15 ; cf. *Bull. Fac. Lettres Strasbourg* 1937, 42 ; MONTET, *Tanis*, 73 ; *CdE* 12, 181. Le monument se trouve maintenant au Musée du Caire (J.E. 67095).

⁽²⁾ *Kémi* 8, 39-40 et pl. 3 ; comment. p. 76-82. Des photographies et un estampage de la Stèle nous ont été aimablement communiqués par M. P. Montet.

⁽³⁾ Yoyotte, *Rev. d'Eg.* 8, 215-239.

⁽⁴⁾ *Ibid.* 238-239 : au Hammâmât, on relève notamment à proximité d'inscriptions

éthiopiennes martelées, une légende datée de l'an III de Psammétique II, dit le « Possesseur de la puissance ».

⁽⁵⁾ Les premiers résultats de la recherche que nous avons entreprise dans ce sens ont fait l'objet d'un exposé à la Société française d'Egyptologie ; un bref résumé de cette communication a été publié dans le *Bull. Soc. franç. d'Egyptol.* 2 (octobre 1949), 45-49 (recensé par JANSSEN, *Bibliographie Egyptologique annuelle* 1949, 33, n° 1151). Nous tenons à remercier M. G. Posener, auquel nous devons la communication de divers documents importants et de nombreuses suggestions, pour l'intérêt qu'il a bien voulu porter à ce travail. Notre reconnaissance va encore à nos camarades Philippe J. Derchain et Herman De Meulenaere, pour toute l'aide qu'ils nous ont prodiguée dans l'élaboration de la présente étude.

de nombreuses manifestations destinées à exalter le triomphe de la Dynastie du Nord sur les Kouchites.

*
* *

Le premier des textes relatant la victorieuse campagne de 591, la Stèle de Karnak ⁽¹⁾, se présente dans un pitoyable état de conservation (pl. I et II). Intacte elle devait mesurer à peu près 1 mètre de large, 1 m. 80 de haut et 0 m. 50 d'épaisseur ⁽²⁾. Son registre supérieur, cintré, s'ornait de neuf colonnes d'hieroglyphes : de part et d'autre d'une formule prophylactique, «...protection, vie, autour de lui, comme de Rê», on peut rétablir, à droite, le nom d'Horus Ménekh-ib et le prénom Néferibrê faisant face à la légende de Nekhabit, à gauche, le nom d'Horus et le nom personnel de Psammétique tournés vers la légende d'Edjo, «dame du Per our»; les colonnes qui longeaient les deux bords pouvaient contenir des formules indiquant que le roi était aimé de telle ou telle divinité ⁽³⁾. De la surface où le texte proprement dit était inscrit sur 11 lignes verticales, il ne reste pas même la moitié; encore, dans les passages conservés sur les différents fragments, de nombreux signes sont-ils peu lisibles à cause de l'usure ou de l'éclatement superficiel du granit. Certains signes, vus par Müller, sont maintenant effacés; nous en avons tenu compte dans notre étude du texte.

L'inscription débutait par le protocole complet de Psammétique II ⁽⁴⁾, peut-être précédé d'une date plus ou moins précise (an, mois, jour) (*Col. 1*) et suivi du qualificatif  «aimé d'Amon-Rê, seigneur des Trônes du Double Pays et présidant à Ipet-sout (ainsi que) de Mont[ou seigneur de Thè]bes» ⁽⁵⁾.

Venait ensuite un bref éloge du roi, ... «le dieu parfait, au...

⁽¹⁾ Bibliographie *supra*, p. 159, n. 3.

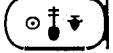
⁽²⁾ Nous avons pu entreprendre l'étude de ce monument à partir d'une collation et de photographies (dues à M. A. Varille), que M. G. Posener nous a aimablement confiées. F. Daumas a eu l'amabilité de collationner pour nous certains passages de l'original.

⁽³⁾ Cette reconstitution du tableau supérieur s'inspire des dispositions analogues que présentent la stèle de Psammétique II

à Chellal (*infra*, p. 195, n. 2) et la fameuse stèle relative à la guerre d'Amasis et Apriès (*RT* 22, 2).

⁽⁴⁾ Ce fait est établi par un petit fragment subsistant de la *Col. 1*, où se lit encore le troisième titre du protocole : «l'Horus d'or *Snfr t'wy*».

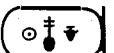
⁽⁵⁾ Sur cette mention de Montou, *infra*, p. 195, n. 1.

h... »⁽¹⁾, où il était finalement question des Barbares, —  « les Neuf Arcs » (Col. 2-3). La phrase suivante (Col. 3) définissait quelle était l'activité du Pharaon, au moment où commence le récit :   — ... « Ainsi, Sa Majesté était en train de se promener au Lac... Néferibré⁽²⁾, tout en⁽³⁾... »

Les propositions subsistant de la Col. 4 donnaient encore, semble-t-il, quelques détails des occupations présentes de Psammétique :  ... « les sycomores de l'Est, et il réjouissait son cœur, entrant pour contempler⁽⁴⁾... grand... »

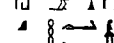
Ces « sycomores » dont il est question, pourraient bien être les arbres qui agrémentaient les bords du lac de plaisance auquel il semble avoir été fait allusion antérieurement⁽⁵⁾. Préoccupé par le sort de l'armée qu'il avait lancée vers le Sud, Psammétique II, qui était effectivement resté en Egypte — ainsi que la Stèle de Tanis et la grande inscription grecque d'Abou-Simbel nous le diront⁽⁶⁾ —, n'avait-il pas éprouvé le besoin de prendre des

⁽¹⁾ Faudrait-il rétablir ici, sous toutes réserves : , lit. « au cœur éclairé à faire... » ; pour *h-ib*, cf. Wb. 1, 13, réf. 13, PIANKOFF, *Le « cœur » dans les textes égyptiens*, 44. Une telle restitution conviendrait mieux au  vu par Müller, que quelque chose comme  (Wb. 1, 14, réf. 5) ou  suivi d'un nom divin (*Kêmi* 10, 86-89).

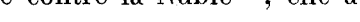
⁽²⁾ Le  conservé derrière le prénom de Psammétique suggère que l'on est en présence du nom d'un lac de plaisance dit « ...Néferibré » ( — ??), ce qui conviendrait tout à fait à l'emploi du verbe *s3b-s3* (Wb. 3, 420-421) et à la mention des arbres *nhwt* (cf. note 4). L'usage d'aller se distraire au bord de l'eau (*Westcar*, 5, 1 sq. = G. LEFEBVRE, *Romans et contes égyptiens*, 78) était assurément suivi par les rois saïtes, comme il ressort du conte démotique relatif aux beuveries d'Amasis (SPIEGELBERG, *Die sog. demot. Chronik*, 26-27).

⁽³⁾ *hr* + infinitif : une série de phrases pseudoverbales précisait sans doute les diverses activités du Pharaon.

⁽⁴⁾ Cf. la note précédente. Pour *hr* = *r*, MACADAM, *Temples of Kawa* 1, cf. index p. 135 s. v. *hr*.

⁽⁵⁾ Le groupe  (ou ) , bien qu'incertain, reste possible et préciserait la position du verger au bord de la pièce d'eau : cf. Wb. *Belegst.* 2, 415 (zu 2, 282, 11) :  et   et encore le conte d'Amasis cité *supra* : « il s'endormit sur le côté nord dans le vignoble ». L'hypothèse de Müller selon laquelle ce passage, mentionnant les arbres à encens : *nhwt* ('*ntyw*'), aurait fait allusion à une activité de Psammétique II vers le Pays des Aromates, reste purement conjecturale et cadre fort mal avec le contexte.

⁽⁶⁾ *Infra*, p. 175 et 188, n. 6.

loisirs champêtres pour distraire son inquiétude? C'est alors que serait arrivé le message annonçant le succès de l'armée : à la fin de la *Col. 4*, on lisait vraisemblablement quelque chose comme : « on vint dire à Sa Majesté... » ⁽¹⁾. Le haut de la *Col. 5*, apprenait en effet au souverain, l'heureuse issue d'opérations antérieurement engagées : ... « l'armée que Ta Majesté a envoyée contre la Nubie ⁽²⁾, elle a atteint la région de Pnoub, [intacte (?)] et sans [pertes (?)]... »

Ce passage, selon lequel la contrée de Pnoub ⁽³⁾ aurait constitué une étape marquante des opérations, fournit par là même la plus importante des données que l'on puisse relever dans le texte de Karnak. Cité consacrée à Amon, dieu national du Pays de Kouch⁽⁴⁾ et à Osiris, l'autre grand dieu des Ethiopiens⁽⁵⁾, la ville de Pnoub, la « demeure du

⁽¹⁾ Cf. Stèle de Tanis, l. 5 (p. 174, n. 1).

(2) Le terme *Tʿ Sty* (G DG 6, 31-32), désignant primitivement un certain territoire de la Basse Nubie (en y comprenant le 1^{er} nome, *ibid.* 33), s'appliquera vite à l'ensemble des territoires en amont d'Assouan; il pourra éventuellement désigner le Royaume de Kouch lui-même : ainsi, dans le *Grand Texte de l'an V de Taharqa*, *Kawa V*, 9 (MACADAM, *Temples of Kawa* 1, 25), *Tʿ Sty* est mis en parallèle avec *Kmt*, l'Égypte; aux lignes 13 et 16, on indique que Taharqa et sa mère sont venus du *Tʿ Sty* (*ibid.* 26); cf. encore l'épithète de l'Amon de Sanam (Dongolah), « taureau du *Tʿ Sty* ».

(3) La lecture de ce nom géographique, un peu endommagé, avait été suggérée par Müller (*loc. cit.*); notre collation la rend extrêmement probable : le groupe initial  est intact, le déterminatif  également; le  est presque certain. On peut, semble-t-il, distinguer les traces du signe de l'arbre, présentant la forme des déterminatifs de *nhwt* (*Col. 4*).

(4) L'Amon de Pnoub, dont le nom ap-

paraît déjà dans une inscription de Piankhy au Gébel-Barkal (LECLANT-YOYOTTE, *BIFA O* 51, 32 n. 1) est fréquemment représenté comme un criosphinx couché sous un arbre (le jujubier *nbs*, *infra*, n. 6) plus ou moins stylisé; il figure sous cet aspect sur une amulette (REISNER, *Amulets* (CGC), 117, n° 12102, pl. 9) et un scarabée de Chabaka (PETRIE, *Scar. and Cyl.*, pl. 52 (25 : 3/3)), sur des reliefs de Taharqa à Kawa (MACADAM, *Temples of Kawa* 1, 107, au n° 51), à Sanam (AAA 9, 112-113, pl. 49) et au Barkal (LD 5, 9) et dans ce même site au pylône d'Atlanarsa (JEA 15, 27, pl. 5). Son importance comme dieu dynastique ressort de ces nombreux documents, comme des textes cités *infra*, p. 164, n. 2, et aussi des fréquentes figurations que l'on trouve de ce dieu-bélier sur les petits objets (AAA 10, 122, pl. 27 (47) et 137, pl. 53 (11-12); HALL, *Cat. of Scarabs, etc.* ... *Brit. Mus.*, 20 (191); LEEMANS, *Mon. ég. Leide* 1, pl. 44 (G 648). «Amanabsh») ²*Imn* (*n*) *nbs* sera encore tardivement adoré à Méroé (GRIFFITH, JEA 4, 26).

⁽⁵⁾ Sur le témoignage d'Hérodote (2, 29),

jujubier» ⁽¹⁾, apparaît en effet dans les documents émanant des souverains de Napata, comme la plus septentrionale des quatre grandes métropoles de leur royaume ⁽²⁾. Le simple fait que l'armée égyptienne se soit trouvée, à un moment donné, dans les environs de cette ville, paraît donc établir implicitement que la guerre de 591 fut entreprise contre la monarchie pharaonique du Soudan et dirigée contre les territoires soumis à l'autorité de cette dernière. Une localisation plus précise de Pnoubis permettrait de déterminer dans une certaine mesure l'ampleur géographique des opérations. On a souvent attribué à cette cité une position assez septentrionale ⁽³⁾ en l'identifiant à Hiérasycaminos (près de l'actuelle Maharaka ⁽⁴⁾), ou encore à Hamké,

d'où il ressort qu'Amon (Zeus) et Osiris (Dionysos) étaient les seuls grands dieux des Ethiopiens, cf. MASPERO, *BE* 7, 389 sq. La stèle d'Harsiotef (l. 161 = *Urk.* 3, 136) mentionne des « apparitions » solennelles d'Osiris à Pnoubis. C'est sans aucun doute le même Osiris qu'une formule divinatoire du Pap. démotique Londres-Leyde (XXI, 3) invoque comme « l'Osiris qui est sous le *nbs* de Meroé » (*p' nty hr nbs n Mrwy*) : GRIFFITH-THOMPSON, *Dem. mag. Pap. of London and Leiden*, Text, 134-135. Cf. le texte parallèle de la Bibliothèque Nationale, en vieux-copte (ERMAN, *ZÄS* 21, pl. 3, cf. p. 94 (Cl. 9); bibliographie dans GRIFFITH, *ZÄS* 38, 72, n. 2) : ΠΕΤΖΑ ΖΦΑ ΠΝΟΥΒΙΣ ΝΠΕΡΟΥΕ (GRIFFITH, *ZÄS* 38, 86-87). La mention tardive de l'Osiris du jujubier, en connexion avec Meroé (ΠΕΡΟΥΕ = *Brw'*) inciterait à placer Pnoubis dans les limites du royaume méroïtique (c'est-à-dire au sud d'Amarah) plutôt que dans le Dodekaschène (*infra*).

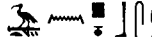
⁽¹⁾ *Nbs*, cf. *Wb.* 2, 245 (10 sq.) et *Belegst.* 2, 352 (*infra*, p. 164, n. 4; grec. (-νουνβ)); copte ΠΟΥΒΙΣ (CRUM, *A Coptic Dict.* 2, 222, cf. *supra*, n. 5). Le même mot *nbs* s'applique à la fois à l'arbre, à son bois et à ses fruits; ces derniers sont mentionnés dans une énumération des produits végétaux

importés de Nubie, conservée par la liste *b* des provinces d'Éthiopie (*infra*, p. 166, n. 3); cf. DÜMICHEN, *GI* 4, 183 et BRUGSCH, *ZÄS* 29, 28-30; voir aussi KEIMER, *CASAE* 5, p. 26-27.

⁽²⁾ L'inscription *VIII* de Kawa (l. 24, cf. MACADAM, *op. cit.* 47) énumère Amon de Napata, Amon de Gempaton (= Kawa), Amon de Pnoubis et Amon « taureau de la Nubie » (c'est-à-dire de Sanam), comme les quatre grands dieux auxquels le roi Anlamani consacre ses sœurs. Au cours de leur tournée inaugurale, Nastesen (*Urk.* 3, 149 = l. 25-26; SCHÄFER, *Die äthiop. Königsinschrift*, 111-112) et Amanetéyériké (*Kawa IX*, 55-63; MACADAM, *op. cit.* 60-61) descendent vers le Nord jusqu'à Pnoubis et y rendent le culte à l'Amon local. La même ville est encore mentionnée en connexion avec Kawa-Gempaton dans une inscription tardive de Kawa (*XIII*, 11; MACADAM, 75 et 76, n. 12).

⁽³⁾ Cf. l'état des questions assez incomplet donné dans *G DG* 2, 38 s. v. Pan(ou)bs(t) et 92 s. v. Per-Noubis, et WINDBERG, *PW* 17/2, 1477-1478 s. v. Nupsi.

⁽⁴⁾ WEIGALL, *Report Ant. of L.-Nubia*; 86 et 93 (aux villages de Kürteh ou d'Ofendineh), BLACKMAN, *The Temple of Dendûr*, 84 (avec des réserves); MÜLLER, *op. cit.* l. 22; *Wb.* 2,

un peu en amont de la Deuxième Cataracte ⁽¹⁾ : l'existence à Dakkeh (Pselkis) ⁽²⁾ d'un culte du Thot dit « de Pnoub » : , culte que l'on retrouve d'ailleurs à Débod (T3-*hwt*) ⁽³⁾, à Dendour (Tutzi) ⁽⁴⁾, à Kalabsheh (Talmis) ⁽⁵⁾ et à Philæ ⁽⁶⁾, serait à première vue, en faveur de telles identifications : en fait le « Thot de Pnoub », divinité moins locale que théologique ⁽⁷⁾,

246/1 : Ofedune, etc. Comme le fait remarquer MACADAM (*Temples of Kawa* I, xiv), une assimilation de *Pr-Nbs*, « la demeure de l'arbre-*nbs* » au lieu-dit Hiérasykaminos, le « mûrier (ou le sycomore) sacré » (συνάμωμος, LIDDELL-SCOTT-JONES, *A Greek-English Lexicon*, 1670, s. v. II : συνάμωμος ἡ Αἰγυπτία = συνόμοπος ; pour Hiérasykaminos, cf. GRAPOW, in *PW*, 8/2, 1047 s.v.) serait tout à fait hasardeuse, le *nbs* étant en fait le jujubier (*Zizyphus spina Christi* Willd.) : cf. MASPERO, *BE* 27, 336-339 ; LORET, *La flore pharaonique*, 98 (166) ; les réf. citées par MACADAM, *loc. cit.* note e ; en dernier lieu KEIMER, *ASAE* 42, 279-280 ; Ptolémée (cf. *infra* p. 167, n. 3) cite d'ailleurs séparément Pnoub et Hiérasykaminos. L'arbre est très fréquemment attesté comme objet de culte dans le « Grand Texte Géographique d'Edfou » (cf. BRUGSCH, *Dict. géogr.*, 1370 et 1362 et *Wb* 2, 245 [12]) et son nom se retrouve dans divers toponymes égyptiens (cf. les trois *hwt-nbs* : G DG 4, 80-81 ; *T3-t-nbs*, *ibid.* 1, 27-28 ; et différentes fondations de l'Ancien Empire : JUNKER, *Giza* 3, 82 ; LD 2, pl. 6).

⁽¹⁾ MASPERO, *Hist. anc. des peuples de l'Or. class.* 1, 479, n. 1, cf. carte p. 477 et 3, 664 et n. 4 ; *BE* 7, 243, n. 1 (« near Wady Halfa ») cf. dans le même sens BREASTED, *ZAS* 40, 108.

⁽²⁾ ROEDER, *Der Tempel von Dakke* : cf. p. 248 où le temple reçoit le nom de *hwt-ntr D3hwtj (n) Nbs*, cf. aussi GRIFFITH, *Cat. of the demot. Graff. of the Dodec.*, 21 (Dak. 12/6) : « le dromos de Thot de Pnoub » ; à Dakkeh

même (ROEDER, *op. cit.* 171, 177, 182, 188, 201, 219, 254, 331 ; GRIFFITH, *op. cit.* 27, Dak. 30/1) comme à Dendour (BLACKMAN, *The Temple of Dendûr*, 84) et à Kalabsheh (GAUTHIER, *Le Temple de Kalabcheh*, 330) — le dieu est fréquemment donné comme le « seigneur de Pselkis » ; pour d'autres attestations du Thot de Pnoub à Dakkeh : ROEDER, *op. cit.* 93, 114, 133, 138, 149, 153, 170, 195, 209, 312, 314, 321, 322, 326, 329, 343 ; GRIFFITH, *op. cit.* cf. 12-13 et 209 (index n° 443). — Sur Dakkeh-Pselkis G DG 2, 151.

⁽³⁾ ROEDER, *Von Debod bis Bab-Kalabscheh*, 39-40 et pl. 38 A ; sur T3-*hwt* : *id.* 3-4 (§ 8-9) et G DG 4, 44.

⁽⁴⁾ BLACKMAN, *Temple of Dendûr*, 84-85, cf. 93 (Index) — sur Dendour-Tutzi, *ibid.* 2-3 ; G DG 6, 28 ; KEES, in *PW* (Reihe 2) 7A/2, 1629-1630.

⁽⁵⁾ GAUTHIER, *Temple de Kalabchach*, 107 et 330. Sur Kalabsheh-Talmis G DG 6, 60 et 79 ; KEES, in *PW* (Reihe 2) 4/2, 2079-2080.

⁽⁶⁾ Voir PM 6, 263 (Index) et les textes étudiés par JUNKER, *Der Auszug der Hathor-Tefnut* (Anhang zu Berlin Abh. 1911), 42-44 ; GRIFFITH, *op. cit.* 12, cf. Ph. 11/2-3, 15/1-2.

⁽⁷⁾ Sur Thot de Pnoub : REVILLIOUT, *PSBA* 10, 55 ; BLACKMAN, *PSBA* 32, 35 n. 9 et *The Temple of Dendur*, 84-85 ; JUNKER, *Auszug*, 42-44 et *Onurislegende*, 8-11. Pour un souvenir possible du Thot de Pnoub dans l'*Abrégé des Merveilles*, cf. MASPERO, *BE* 28, 483.

est une forme d'Onouris liée à la légende de la « déesse lointaine », mythe dont les événements étaient censés s'être déroulés en Haute-Nubie (*Knst*)⁽¹⁾, et l'ensemble des documents permet, semble-t-il, de reporter Pnoub non seulement bien au Sud de Ouady-Halfa, comme l'admettait Schäfer⁽²⁾, mais jusque dans la région de la Troisième Cataracte. La liste des nomes de l'Éthiopie telle qu'on peut la reconstituer en confrontant les deux versions conservées à Philæ⁽³⁾, ne sépare  « Pnoub » de  « Napata » que par une seule province, tandis qu'elle paraît avoir intercalé au moins quatre provinces entre celle-là et  « Bouhen » (Ouady-Halfa)⁽⁴⁾. On a d'autre part repéré depuis longtemps, dans trois listes des villes d'Éthiopie dressées par des géographes grecs, différents termes qui correspondent

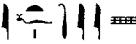
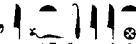
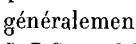
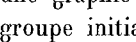
⁽¹⁾ Le pays de *Knst* s'étendrait de la II^e Cataracte jusqu'à l'extrême sud : JUNKER, *Auszug*, 24-29 et *Onurislegende*, 71-81 et 163-164; cf. encore SETHE, *Zur Sage vom Sonnenauge* (Unters. 5/3), 14-18 et 24. Sur la légende de la « Déesse lointaine », cf. l'état actuel du problème dans VANDIER, *La Religion Égyptienne*¹, 66-67.

⁽²⁾ *Die äth. Königsinschrift*, 35.

⁽³⁾ a) Temple d'Isis, salle 1 : PM 6, 238-239, cf. DÜMICHEN, *GI* 4, 180 et SETHE, *Urk.* 2, 120 (cette liste remonte au règne de Ptolémée Philadelphie, roi qui dirigea précisément une expédition en Éthiopie (BOUCHÉ-LECLERCQ, *Hist. des Lagides* 1, 143, n. 1; cf. aussi SETHE, *op. cit.* 117, 9) et renouvela la donation du Dodécaschène à Isis de Philæ : SETHE, *op. cit.* 116, 10-13; cf. *id.* *Dodekaschoinos* (Unters. 2/3), 12-15).

b) *Ibid.* couloir ouvert dans l'aile ouest du pylône (Ptol. Philométôr) : PM 6, 217-218, cf. DÜMICHEN, *op. cit.* 4, 181-188. BRUGSCH (*Sieben Jahre der Hungersnoth*, 39-41; *Ägyptologie*, 44; *Geogr.* 101-107 et pl. 13; *Diet. géogr.* 1033-1034 et d'après lui BUDGE, *The Mummy* (2 éd. 1925), 6) restituait l'ordre des provinces d'après la liste (b); en fait, ce document répartit assez arbitrai-

rement de part et d'autre du passage les éléments énumérés du sud au nord dans la liste antérieure (a); dans cette dernière il manque six nomes (SETHE, *Urk.* 2, 120) entre *B'k* (N° 4 = Kouban, G DG 2, 6-7) et *'Itfy* (ou sans doute *'Ity*, cf. la note suivante); la liste (b) permettant de remplacer derrière Kouban, *M'c'm* (? = Aniba, G DG 3, 2 et 11) et *Mhy* (région d'Abou-Simbel, *id.* 3, 5-6), le numéro 7 sera évidemment *Bwhn* (attesté en (b) = Ouady-Halfa, *id.* 2, 26) et sera ainsi séparé de Pnoub par deux autres nomes perdus dans les deux listes (= n°s 8-9), par *Nh'w* (= 10, cf. *id.* 3, 95) que (b) permet de mettre devant *'Itfy* et *T'w'3d* (*id.* 6, 9), puis par ces deux dernières provinces (= N°s 11-12). Pour les différentes provinces de Nubie, voir encore JUNKER, *Onurislegende*, 74.

⁽⁴⁾ La désignation de la province n° 11 , , , généralement interprétée comme *'Itfy* (cf. G DG 1, 36-37 et 117) pourrait fort bien dissimuler sous une graphie « sportive » un terme *'It-ty*, le groupe initial , identique au mot père devant se transcrire *it* (GRDSELOFF, *ASAE* 43, 311-318; WEILL, *Rev. d'Eg.* 5, 248-249 et 258) : nous aurions évidemment là le

manifestement au nom de *Pr-Nbs* ⁽¹⁾ : malgré les différences que présentent l'ordre et le contenu de ces énumérations et l'impossibilité où l'on se trouve d'identifier la plupart des toponymes qui y figurent, ces trois sources placent visiblement notre ville sur la rive droite, et, semble-t-il, à une grande distance de Tachompso (ou Métachompso), île-frontière du Dodécaschoène, située dans la région de Kouban ⁽²⁾. Chez Ptolémée, Πρωψ est citée aussitôt après la « Grande Cataracte » (la II^e Cataracte) ⁽³⁾, mais cette position est des plus sujettes à caution, puisque les coordonnées qui doivent la justifier amèneraient à situer la ville au beau milieu du désert ⁽⁴⁾. Dans les deux autres listes, antérieures à Ptolémée, cette dernière occupait une position assez méridionale : Bion ⁽⁵⁾ intercalait 26 localités entre Tachompso et *Nupsis*; Juba ⁽⁶⁾ en citait 22 de Tachompso à *Nupsis*. La *Premnis* ou *Primis* qui, d'après

(nom du village d'Aday(c) Sédeinga), mér. *Atiye* (GRIFFITH, *Meroitic Inscriptions* 2, 8 (81 : dans un graffito de Sédeinga) et 54-55 (129); *id.* in *Meroë, the City of the Ethiopians*, 65-67(7); *id.* *Karanog, the Meroitic Inscriptions*, 63 (Kar. 56), cf. 82 et *Rec. Champollion* 568-570 cf. aussi *JEA* 11, 260), dans une inscr. égypt. de Méroé (*id.* *Mer. Inscr.* 1, 87, citée *infra*, p. 182 n. 2), toponyme qui dérive peut-être de l'appellation d'un temple voisin, consacré à la reine Tiy divinisée : **Hwt / Tiy*, comme l'a supposé Griffith (*Mer. Inscr.* 2, 8). L'identification avec la région de Sédeinga, du nome n° 11, séparé de Pnoub par un seul numéro, cadrerait fort bien avec une localisation de cette dernière immédiatement au Sud de la Troisième Cataracte (cf. Carte, pl. V).

⁽¹⁾ BRUGSCH, *Geogr.* 102 et 107; B DG, 334-335.

⁽²⁾ KEES in *PW* (Reihe 2) 4/2, 1987-1989, s. v. Tachompso et *PW* 5/1, 1255-1257, s. v. Dodekaschoinos; en dernier lieu GRIFFITH, *Cat. of the Demot. Graff. of the Decr.*, 1-4.

⁽³⁾ PROL., *Geogr.* 4, 7, 19; cf. la bibliographie de Ptolémée dans BALL, *Egypt in*

the Classical Geographers, foot-note 85-86.

⁽⁴⁾ Cf. la carte dressée par BALL, *op. cit.* pl. 3. Le même auteur (*op. cit.* 119) a relevé et expliqué, par l'insuffisance de ses déterminations mathématiques, les nombreuses erreurs de localisation que l'on constate dans Ptolémée, en ce qui concerne l'Égypte et le Dodécaschoène : ainsi d'après le géographe grec, Hiérasykaminos serait placée entre Syène et Philæ (*op. cit.* 113).

⁽⁵⁾ *Apud* PLINÉ, *HN* 6, 35 (35, 1 de l'édit. de LITTRÉ (coll. Nisard) 1, 269 = § 178 de l'édit. critique de MAYHOFF (coll. Teubner), 1, 504) = MÜLLER, *FHG* 4, 351 (fragm. 1). Sur Bion de Soles, auteur d'*Aethiopica* : SCHWARTZ in *PW* 3/1, 453; pour la valeur des informations sur l'Éthiopie conservées dans Plin : CONTI-ROSSINI, *Aegyptus* 6, 21 sq. et MONNERET DE VILLARD, *id.* 12, 305-308. Notons que Bion ne sépare Nupsia de Méroé que par 8 localités.

⁽⁶⁾ *Apud* PLINÉ, *HN* 6, 35 (35, 2 de l'édit. LITTRÉ 1, 269 = § 179 de l'édit. MAYHOFF 1, 505) = MÜLLER, *FHG* 3, 377-378 (fragm. 42). Sur les œuvres du roi Juba traitant de l'Éthiopie : JACOBY, *PW* 9/2, 2389 sq. Juba intercale 19 places entre Nupsis et Méroé. La

ces deux auteurs, la précédait immédiatement, n'a probablement rien à voir avec la ville de ce nom qui se trouvait sur le site de Kasr Ibrîm (la *Πριμς μικρά* de Ptolémée), mais est très vraisemblablement la Prémé méroïtique (*Πριμς μεγάλη*), située près du village actuel d'Amarah⁽¹⁾; à une telle identification répondrait parfaitement une localisation de Pnoub-Nupsis dans la région de la Troisième Cataracte. C'est donc à juste titre, semble-t-il, que Schiaparelli⁽²⁾ proposait déjà de chercher cette ville « a un di presso nel territorio di Dongola ». L'inscription d'Amanetéyeriké à Kawa⁽³⁾ vient confirmer et préciser cette hypothèse : comme le montre Macadam⁽⁴⁾, la durée de la navigation à l'aller comme au retour, accomplie par ce roi entre Gempaton (Kawa) et Pnoub⁽⁵⁾, amène à situer celle-ci dans la zone où florissaient encore, à l'époque méroïtique, les sites de Kerma et de l'île d'Argo, et sinon sur l'emplacement de cette dernière — comme le savant anglais le suppose avec beaucoup de vraisemblance — du moins immédiatement au sud de la Troisième Cataracte, dont les dangereux écueils déterminaient très probablement la frontière septentrionale du  de la Stèle de Psammétique II⁽⁶⁾. Les Egyptiens auraient donc atteint la contrée très prospère qui constitue la partie nord de l'actuelle province du Dongolah⁽⁷⁾, ayant affronté avec succès les obstacles naturels qui, de l'entrée de la Seconde Cataracte jusqu'au sortir de la Troisième⁽⁸⁾, rendent fort pénible la pro-

forme *Nups-is* (-ia) dérive évidemment d'un original **nbs*, abréviation de *pr nbs*, attesté dans la variante *Dhwtj* (*n*) *Nbs* du nom de Thot de Pnoub (cf. par ex. ROEDER, *Tempel von Dakke*, 184, 188, 248, etc.) et dans la forme méroïtique *nabš* (*supra*, p. 163, n. 4).

⁽¹⁾ Cf. Yoyotte, *Le problème des deux Primis*, à paraître ultérieurement — cf. Carte pl. V.

⁽²⁾ *Geografia dell'Africa Orientale*, 226 (137).

⁽³⁾ MACADAM, *Temples of Kawa* 1, 60 (IX, 55 sq.), cf. *supra*, p. 164, n. 2.

⁽⁴⁾ *Ibid.* p. XIV-XV, cf. l'index p. 141, s. v. Pnubs.

⁽⁵⁾ A l'aller, le roi met deux jours au maximum (du 29 du 1^{er} *akhet* au 1^{er} du II *akhet*) pour aller de Kawa à Pnoub; le retour s'effectue en un seul jour (cf. col. 63).

⁽⁶⁾ MACADAM, *op. cit.* xv, note que Pnoub marque le terme de la navigation royale vers le Nord, aussi bien sous Amanetéyeriké que sous Nastesen (*supra*, p. 164, n. 2). Sur l'identité probable du *l3st Pr-nbs* du texte égyptien et du *sp3t n Pr-nbs* de Kawa IX, 55, cf. *infra*, p. 182, n. 1.

⁽⁷⁾ GLEICHEN, *The Anglo-Egyptian Sudan* 1, 27, d'après une citation de MACADAM, *op. cit.* xv, note b.

⁽⁸⁾ Sur la navigabilité du Nil Moyen, cf. LYONS, *The Physiography of the River Nile and its Basin*, Caire, 1918, 258-260; on peut se reporter aux croquis donnés par MAURETTE, *L'Afrique Orientale et septentrionale* (Coll. Vidal de La Blache 12), 196, fig. 52 et 207, fig. 61. Voir encore les pitto-

gression d'une armée, aussi bien sur le fleuve (rapides, écueils, bancs de sable) que sur les rives (aspérités rocheuses, pierrailles et sables).

C'est d'après la nuance que l'on voudra attribuer au verbe *ph* dans *ph-sn* *hst Pr-nbs*, qu'on pourra essayer de déterminer quelle fut la profondeur de la pénétration égyptienne au sud de ces régions difficiles. C'est au terme final d'un trajet que *ph* fait le plus souvent allusion ⁽¹⁾ : on pourrait donc admettre que Pnoubis a constitué le point extrême de l'avance égyptienne ; le même verbe exprime parfois que quelqu'un, au cours d'un trajet, arrive enfin en un point donné, à un moment défini ⁽²⁾ : Pnoubis étant citée (l. 5) bien avant la fin du récit (l. 8) — et comme il n'est nullement exclu que la phrase *ms' . . . ph-sn . . .* ait été précédée (à la fin de la ligne 4) d'une date ou d'une proposition circonstancielle de temps — on peut tout aussi bien supposer que ce pays n'a été qu'une étape de l'expédition. En fait, dans l'importante inscription grecque d'Abou Simbel ⁽³⁾, certains soldats de Psammétique II se vantent comme d'un exploit, d'avoir poussé en amont d'une localité nommée Kerkis, « jusqu'où le fleuve le permet » ; cette expression ne faisant pas nécessairement allusion à la Seconde ou à la Troisième Cataracte que pour atteindre Pnoubis, les forces du roi saïte auront effectivement dépassées, et pouvant donc s'appliquer à la Quatrième, voire à la Cinquième Cataracte, on peut donc tenir pour admissible que l'armée, laissant l'île d'Argo derrière elle, se sera enfoncée à l'intérieur du Dongolah. La Stèle de Tanis ⁽⁴⁾ mentionne d'ailleurs comme le but que Psammétique II avait fixé à l'expédition, non pas la « région de Pnoubis », mais un certain « Pays de Chas ».

Une troisième interprétation du verbe *ph* reste possible : dans divers récits d'expédition, ce mot peut faire allusion au retour d'une troupe qui a pratiquement « atteint » le terme de ses pérégrinations. On trouve ainsi au début du Conte du Naufragé :

resques descriptions du cours du Fleuve entre les Deuxième et Troisième Cataractes, faites par CAILLIAUD, *Voyage à Méroé* 1, 319-409.

⁽¹⁾ Cf. la plupart des références citées par le *Wb.* 1, 533, 12-13 (*Belegst.* 1, 86).

⁽²⁾ Par ex. *Sin.* B 20-21 (*Bae* 2, 12) :
« le lendemain à l'aube, j'arrivai (*ph*) à
Petni(?) » (Trad. G. LEFEBVRE, *Romans et Contes*

égyptiens, 8); *Kawa IX*, 49 : «le 26 du 1^{er} akhet, S. M. arriva à (ph r) Gematon», *ibid.* 55-56 : «le 1^{er} du II akhet, S. M. arriva à (ph r) ce nome appelé Pnoub»; cf. aussi *Kawa VIII*, 9 et surtout la stèle historique d'Amasis, *RT* 22, 4, col. 4 et 11.

(3) Cf. *infra*, p. 188.

(4) Cf. *infra*, p. 175.

« Notre équipage est revenu indemne, sans qu'il y ait eu de perte pour notre troupe. Nous avons atteint l'extrémité (du pays) d'Ouaouat et avons dépassé (l'île de) Senmout »⁽¹⁾; de même dans une inscription du Ouady-Hammâmât : « On atteint le port (de Coptos) le 20 du IV^e mois d'*akhet*, après que j'eus accompli l'ordre de mon maître (v. s. f.), sans qu'un homme ait souffert, sans qu'on ait eu soif en chemin, sans qu'il y ait eu un moment de découragement, l'armée entière revenant intacte »⁽²⁾. Des expressions telles que *'d(w) nn nhw* ou *nn gb s*, etc., justifieraient plus ou moins, pour les mots qui suivent *mš'... ph. sn* dans notre texte, une restitution *'d(w) šw m nhw* [] (ou *šw m b'gy*)⁽³⁾. A la lumière des passages cités, on pourrait alors comprendre que les estafettes auraient commencé le récit des succès remportés, en apprenant à Psammétique II, que ses troupes, revenues à proximité de la Troisième Cataracte, avaient pu évacuer sans mécompte le royaume où les armes saïtes venaient de porter la guerre. Cette dernière manière de voir impliquerait encore que Pnoub, loin de marquer la fin de l'expédition, aurait été plus ou moins largement dépassé par les forces égyptiennes, qui auraient accompli en amont de cette ville, les exploits que relataient les *Col. 6-8* de l'inscription de Karnak.

Col. 6 : ... « de tout pays étranger vers (ou contre) lui, leur cœur étant plein de vaillance. Quand il apprit qu'il était vaincu (?) »

Il est impossible de déterminer si cette colonne contenait la suite des nouvelles rapportées à Sa Majesté ou si elle donnait un récit indépendant des opérations. Dans le second cas, le *.f* (de *r.f*) pourrait se rapporter à

⁽¹⁾ Pap. Ermitage 1115, 7-10 (*Bae* 2, 41-42; G. LEFEBVRE, *Romans et Contes égyptiens*, 33).

⁽²⁾ COUYAT-MONTET, *Hamm.*, n° 87, 7-10, p. 65 et pl. 20.

⁽³⁾ Le terme *nhw* « perte », usuellement employé dans de pareils contextes (cf. les

réf. citées au *Wb. Belegst.* 2, 412-413 zu 2, 281 réf. 2-4) n'étant pas attesté à notre connaissance dans une expression **šw m nhw*, on pourrait songer à l'expression *šw m b'gy* « sans fatigue » (*Wb.* 1, 431 réf. 7).

Psammétique et *ḥst nb(t)* désignerait les guerriers des tribus éthiopiennes, une expression telle que *ib-sn mḥ(w) m kn(t)* s'appliquant éventuellement aux ennemis dont la vaillance même rehaussait le mérite de leurs vainqueurs ⁽¹⁾. On conçoit toutefois difficilement comment auraient pu figurer, dans la seconde moitié de la *Col.* 5, la fin du message et le début d'un nouveau développement : il semble donc que la première hypothèse soit infiniment plus probable. Les gens « de tout pays, au cœur plein de vaillance » ne seraient-ils pas alors ces mercenaires grecs, cariens et sémitiques, qui participaient à l'expédition sous le commandement de Potasimto et dont certains laissèrent leur nom à Abou-Simbel ? ⁽²⁾ Le suffixe *-f* concernerait, comme dans un passage du document de Tanis, le chef des ennemis, celui que ce second texte désigne du nom de *kour* ⁽³⁾.

Col. 7 : ... «faire (*rdi*) les ennemis (*h;kw-ib*)... , sans que nul tire de flèche contre eux ⁽⁴⁾, pour ... (? = *r st*... ?) ⁽⁵⁾ ... »

Aurait-on dans cette dernière phrase une allusion à une tactique de guerre visant à provoquer un corps à corps ? Ou ne décrit-on pas plutôt ici une attaque foudroyante, qui aurait surpris les Nubiens, avant que ceux-ci aient pu faire usage de leurs armes. On restituerait alors volontiers : « les

⁽¹⁾ Cf. *Kêmi* 10, 67 (notes à l. 14-15).

(²¹) Cf. *supra* p. 159 et *infra* p. 187. Pour l'emploi du mot *ḥst* appliqué aux contingents mercenaires de l'époque saïte, cf. les titres de divers généraux commandant ces derniers:  (Potasimto, *supra*, p. 159, n. 6, et Ioufâ, *RT* 8, 70-71 § 35) 
[] (*ASAE* 1, 185) 
 (LORET, *RT* 4, 108 [168-170] = NEWBERRY, *Fun. stat. and Mod. Sarc.* [CGC], 138-139 [47363-47365]; Louvre, 2 ex. E 6156) et peut-être aussi   (PETRIE, *Hyksos and Israel. Cities*, pl. 20).

(³) Cf. l. 8 (*infra*, p. 174 et 183 sq.).

⁽⁴⁾ Dans les colonnes 6-7, plusieurs mots présentent des graphies « alphabétiques ».

Pour d'autres exemples contemporains, cf. deux sphinx de Psammétique II (*ASAE* 34, 129-130; STEINDORFF, *Cat. Eg. Sculpt. in the Walters Art Gallery*, p. 48 [n° 142], pl. 18) et la statue CG 38.236 (DARESSY, *Stat. Divin.*, 69-70; cf. PIEHL, *Sphinx* 6, 90-91). Sur ce type particulier d'écriture, cf. GUNN, *JEA* 29, 55-56.

⁽⁵⁾ L'interprétation de ce passage nous a été suggérée par H. De Meulenaere. Pour *wđi* 'h', comparer *wđi šsr* « tirer une flèche » (*Wb.* 1, 387 réf. 1 ; cf. aussi *đi šsr*, 2, 467 réf. 18), *wđi m'wt* « jeter une lance » (1, 387 réf. 2), *wđi r mđđ* « tirer juste » (*ASAE* 28, 126) ; voir *RT* 33, 72.

ennemis furent anéantis ( ... [ ])⁽¹⁾, sans qu'aucun ait pu ajuster une flèche, pour tirer ()⁽²⁾.

Dans les bribes de texte conservées dans les dernières colonnes on trouve encore une phrase obscure (Col. 8), faisant mention des ennemis «emmenés comme prisonniers»:       ... (... tš it(w) (?) m škr-^cnh)⁽³⁾. Puis (aux Col. 9-10) le récit de l'expédition paraît terminé; il serait question d'offrandes après la victoire, pour remercier la divinité du succès de la campagne :

Col. 9 :        ... «... Sa Majesté fit offrir une hécatombe...»⁽⁴⁾

Col. 10 :       ... «...en se prosternant...»

⁽¹⁾ Pour *m tm wnn*, Wb. 5, 303 réf. 1-2 et 1, 308 réf. 12-13 dont les *Belegst.* 1, 54 ne signalent pas toutefois une expression *rdi *m tm wnn*.

⁽²⁾ Le dernier fragment de signe conservé dans la Col. 7 ferait penser à ; *mdd* (*wdi... r mdd*) est peu probable; peut-être une graphie inhabituelle du mot *sti* (*sti*) «tirer»? Noter par ex. l'emploi de  *st* dans *sti* «brûler» (Wb. 4, 330) et *stwt* «rayons» (*ibid.* 331).

⁽³⁾ La destruction du début de la phrase et la présence d'un signe qui constitue certainement un jeu d'écriture, deux personnages marchant dans la même direction, le premier tirant l'autre par la main (différent de  *htr*, Wb. 3, 199, *shn*, ZÄS 40, 74, n. 1, ou *šnšn*, Wb. 4, 172), rendent fort délicate l'interprétation du passage. La valeur du groupe  précédé d'un oiseau aujourd'hui détruit, et qui d'après Müller, n'aurait été ni un  ni un , restera ainsi très incertaine : devrait-on, à l'extrême rigueur, y chercher le duel de quelque titre nubien (cf. l'emploi du mot *kwr*, sur la Stèle de Tanis) ou du mot égyptien *tš* «fuyard», «déserteur» (cf. Wb. 5, 328-329), dont

le double déterminatif aurait été singulièrement traité : «deux (...?) *tš*, comme prisonniers» (cf. MASPERO-BARSANTI, *Temples immergés, Rapports*, 162 (l. 10 et 12 du texte où, dans le pluriel *wrw*, les trois personnages se donnent la main). Il est sans doute préférable de voir dans notre curieux hiéroglyphe, l'idéogramme d'un verbe signifiant «amener (un prisonnier)», *ini* (Wb. 1, 90 réf. 6) ou *ms* (2, 135, réf. 15) ou encore *ii* «prendre, conduire» (Wb. 1, 149, réf. 12 et 13) comme le suggère la valeur *ity* du groupe  (*Rev. d'Egyptol.* 1, 37 [16]) : «des déserteurs (??) amenés comme prisonniers». Ces trop problématiques déserteurs (*tšw*), seraient-ils des soldats égyptiens ou mercenaires, passés au service du roi d'Éthiopie, comme au temps de Psammétique I^{er} (*infra*, p. 202 et n. 2) et d'Apriès (*infra*, p. 177-178 et 205)?

⁽⁴⁾ La restitution de ce passage est presque sûrement établie par une phrase d'un autre texte historique d'époque saïte :            (PETRIE, *Nebesheh (Am) and Defeneh (Takpanhes)*, EEF 4 (in Tanis II), pl. 42 en bas l. 16).

*
* *

La Stèle de Tanis (pl. III), relativement mieux conservée ⁽¹⁾ que le document précédent, va fournir d'autres détails, permettant de conclure que l'expédition envoyée en Nubie, la troisième année de Psammétique II (cf. l. 5), était bien dirigée contre le Royaume de Napata et pénétra peut-être assez profondément dans le Sud. Dans le tableau qui ornait le haut de la stèle, le roi était figuré présentant une libation à la triade thébaine adorée à Tanis, Amon, Mout « [la dame] d'Acherou », et Khonsou, ainsi qu'au dieu guerrier de Thèbes, Montou; derrière ce dernier une formule protectrice s'appliquant au roi : « une protection autour de lui, comme de Rê, éternellement ». Sur 13 lignes horizontales, suivaient un protocole de Psammétique II (l. 1-3), un prologue, rappelant selon l'usage traditionnel les actes pieux du Pharaon (l. 3-5), enfin un récit détaillé de la guerre, moins familier, plus « historique », que celui de l'inscription de Karnak.

TITULATURE DU ROI :

« ⁽¹⁾ L'Horus *Mnh ib*, le seigneur des deux diadèmes *Wsr-*, l'Horus d'or [*Snfr twy*, le Roi Néferibrê,] le fils de Rê Psammétique, vivant éternellement [et à jamais (?)], ⁽²⁾ [aimé d']Amon[-Rê], seigneur [des trônes du Double Pays (?)], seigneur de . . . , de Mout, de [Kho]nsou, [de Mon]tou seigneur de Thèbes, [d'Hathor qui réside dans] le district de Rê-néfer ⁽³⁾ et de l'Ennéade qui est dans la Prairie de ⁽³⁾ [Sân, doué de] vie, stabilité et force, étant établi en la place de l'Horus des vivants ».

PROLOGUE :

« Ainsi, Sa Majesté — qui aime Dieu plus que tout ⁽³⁾ — passait son temps à faire ce qui est profitable ⁽⁴⁾ [aux dieux, à] restaurer leurs temples qui

⁽¹⁾ Bibliographie, *supra*, p. 160, n. 1.

⁽²⁾ Cf. la restitution proposée par MONTET, *Kémi* 8, 76 et 78; sur le district de Rê-néfer, G DG 1, 190 et 3, 130; MONTET, *op. cit.* 88-89.

⁽³⁾ La formule *sk hm:f mr ntr pw* est attestée par le Grand Texte de l'An VI de Taharqa,

Bulletin, t. L.

Kawa V, 1 (MACADAM, *Temples of Kawa*, 1, 24); il faut d'ailleurs noter qu'en d'autres passages du prologue, la phraséologie du texte de Psammétique II est étroitement apparentée à celle du prologue de la composition éthiopienne.

étaient tombés en ruine, à alimenter leurs autels, à pourvoir leurs dressoirs ; aussi lui a-t-il été constitué une compensation (? *ir n-f iswy m*) ⁽⁵⁾ en vaillance et en force.

LA CAMPAGNE DE L'AN III :

« On vint dire à Sa Majesté, en l'an III de son couronnement ⁽¹⁾ : Le Pays des Nubiens ⁽²⁾... médite de (?) combattre avec [toi (?)]. ⁽⁶⁾ Sa Majesté fit marcher une armée vers le Pays de Chas ⁽³⁾, les nobles du Palais étant avec elle ⁽⁴⁾. Voici qu'ils parvinrent à ...*r...ba* (c'était la résidence du ⁽⁷⁾ *Kour* qui s'y trouvait), ainsi qu'à une ville nommée Ta-Déhéné. Alors, l'armée de Sa Majesté les massacra et un grand carnage fut fait ⁽⁸⁾ parmi eux ⁽⁵⁾. Voici qu'ils... le *Kour* qui était dans ...lui (ou «son...»), dans la résidence (?) de ...*rw...* Il alla avec lui... ⁽⁹⁾ ...[combattre] avec l'armée de Sa Majesté. Alors on massacra ⁽¹⁰⁾eux. Voici qu'on trouva le *K* ⁽¹¹⁾ [*our*]..... qu'ils firent là. On coupa leurs arbres ⁽¹²⁾ copie (?) de..... ⁽¹³⁾ Psammétique, vivant éternellement, doué de vie comme Rê éternellement».

De la l. 5 à la l. 6, on peut suivre, sans trop de difficultés, le déroulement des événements : les intentions hostiles des Nubiens (*k* ; «avoir des intentions

⁽¹⁾ Sur la formule *iw-tw r dd n hm.f*, GRAPOW, *Stud. zu den Annalen Thutmosis III*, Berlin Abh. 1947/2, 61-63.

⁽²⁾  cf. une graphie analogue, MÜLLER, *Egyptological Researches* 2, 147 fig. 52 et 148 fig. 54 (Inscr. de Sheshanq I) :  (et var). L'expression(*p*³)*t*³ *Nhs* (G DG 6, 22 ; Wb. 2, 303, réf. 8 et *Belegst.* 2, 443-444) est une notion aussi vague que l'Ethiopie des Classiques. A la Basse-Epoque, elle peut s'appliquer, semble-t-il, aux territoires de Basse-Nubie plus ou moins annexés à l'Egypte (ainsi dans la liste des Satrapies perses : POSENER, *Prem. dom. perse*, 187), mais elle apparaît aussi comme une désignation du Royaume de Kouch, aussi bien dans des textes égyptiens (par ex. la *Seconde Histoire de Satni-Khamouas* [III, 1 sq.], cf. GRIFFITH, *Stories of the high priests of Memphis*,

164 sq.) que dans des documents émanant des Ethiopiens eux-mêmes (st. d'Harsiotef, l. 11-12 : *Urk.* 3, 118 ; *Kawa XIV*, l. 5 ; LD 5, 52 ; GRIFFITH, *Demot. Graff. of the Dodec.* 312 (909) : Phil. 410, l. 5 et 8).

⁽³⁾ P. MONTET, *Kêmi* 8, 79 a suggéré avec doute une lecture *Nechas* : le *n* en effet prend très souvent dans ce texte la forme d'un simple trait et se confond pratiquement avec *t*³ (cf. l. 5  = *p*³ *t*³ *n...*). Un pays *Nhs* n'étant pas autrement connu, il semble préférable d'adopter une lecture *t*³-*S*³ qui permet de rapprocher le toponyme de la Stèle de Tanis de termes attestés. Pour l'usage du mot *t*³ «le pays» devant les noms de pays étrangers, cf. G DG 6, 1-40 *passim*.

⁽⁴⁾ Elle = l'armée.

⁽⁵⁾ Ou peut-être «en faisant un grand carnage...» : (*hr*) *ir(t) h3yt* ³*t*.

hostiles, *Wb.* 5, 83) amène Psammétique II à envoyer une armée contre eux, sous le commandement de hauts dignitaires. Le plus important des graffiti d'Abou-Simbel ⁽¹⁾ confirme que le roi, ne dépassant pas Eléphantine, demeura en effet en territoire égyptien et confia la direction des opérations à Amasis et à Potasimto. Après le récit d'une première victoire (*l.* 6-8) remportée à proximité de deux villes  et , sur le souverain ennemi (désigné par un mot *kwr*), un nouvel épisode, narré dans un passage assez lacuneux (*l.* 8 *sq.*) faisait intervenir une autre localité  et un autre personnage qui paraît être mis en rapport avec le *kwr* ⁽²⁾. La fin du texte est très fragmentaire et plus de la moitié des *l.* 9-13 fait défaut. L'armée retrouve encore une fois le *kwr* (*l.* 10); elle ravage les vergers des Ethiopiens ⁽³⁾. On se rend clairement compte qu'en poursuivant son chemin, elle a remporté de nouvelles victoires. On est en droit de supposer qu'elle atteint effectivement le « Pays de Chas », car, dans le cas contraire, la mention de cette région comme le but même de la campagne (cf. *l.* 6), eût été dérisoirement maladroite!

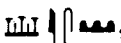
La stèle de Karnak donnant Pnoubis comme une des étapes de l'expédition obligerait à localiser à une certaine distance au sud de la Troisième Cataracte ce —  *t; Š; s*, objectif fixé par le roi à ses troupes, et qui, par là même, doit correspondre à un centre essentiel du pays nubien, très vraisemblablement une région plus ou moins vaste incluant la capitale du prince

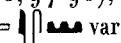
⁽¹⁾ *Infra*, p. 187-188.

⁽²⁾ ... *f* [*m*] *hn* [*w*] ... *r* ..., *iw pw ir(w)*. *n-f hn'f*. S'agirait-il d'un frère, d'un fils ou d'un général du *Kour*, qui, se trouvant dans une autre Résidence ([*m*] *hnw* [*M*] *rw*; = Méroé G *DG* 3, 12) aurait amené des renforts « pour combattre avec l'armée de Sa Majesté » (*l.* 9)? A la fin de la ligne 9, commencerait une phrase comme : « Alors ils massacrèrent (10)..... parmi eux » (cf. *Piankhy*, 21 = *Urk.* 3, 12). Viendrait alors quelque chose comme : « Alors on trouva que le *Kour* (11) était en fuite » (pseudo-participe) ou : « s'était enfermé dans une résidence ».

⁽³⁾ Les soldats de Psammétique auraient ainsi repris un procédé barbare de guerre

économique, employé de tout temps par les Egyptiens : cf. Inscr. d'Ouni, *l.* 24-25 (*Urk.* 1, 103), *Urk.* 4, 687, 7; 689, 9; 1004, 7 et le relief de Ramsès II à Louqsor : WRESZINSKI, *Atlas* 2, 65. Dans une certaine mesure, cette allusion au sac des vergers serait assez favorable à l'hypothèse d'une invasion du Dongolah par les Egyptiens : l'état de *no man's land* auquel paraît pratiquement avoir été réduit le pays situé entre Assouan et les abords de la III^e Cataracte aux VII^e et VI^e siècles, devait être peu propice aux cultures arboricoles; en revanche, les rois kouchites avaient développé les plantations d'arbres dans les domaines des temples du Soudan, cf. *Kawa IV*, 24 et VI, 20-21, AAA 9, pl. 25 (2) et 34 (J. 2-3).

ennemi. Un nom géographique , var. , apparemment identique ⁽¹⁾, est attesté dans une grande inscription que Taharqa avait fait graver au « temple d'Amon-taureau-de-la-Nubie », construit (ou reconstruit) par lui à Sanam, sur la rive gauche du Nil, un peu en aval du Gebel Barkal ⁽²⁾ : deux passages ⁽³⁾ montrent certains personnages arrivant à ce pays et font, aussitôt après, allusion à la personne royale (*col.* 2 et 12) et aux grands du royaume (*col.* 12). L'état fragmentaire du texte ne permet pas d'établir avec certitude la position de cette contrée ⁽⁴⁾ qui paraît toutefois se présenter comme un lieu où pouvait séjourner la cour de Taharqa. On pourrait envisager dans ces conditions de voir dans le pays Š:s ou Š:is, sinon la région même de Sanam, où les fouilles ont révélé un centre important ⁽⁵⁾, du moins un territoire assez vaste s'étendant autour de la Résidence royale ⁽⁶⁾ et englobant notamment Sanam, Napata et les nécropoles de Nouri et d'el Kourou, où se firent inhumer les rois de Kouch ⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ Comparer les graphies š:sw = š:isw du nom des Chasous (G DG 5, 106) et Š:s htp = Š:is htp du nom de Chashotep (*ibid.* 5, 107-108). Comme l'a suggéré Gauthier (G DG 5, 97-98), ce Š:is est peut-être identique au  var.  attesté dans les listes de contrées africaines de Thoutmosis III (*Urk.* 4, 800 n° 107) et de Ramsès III (*Med. Habu* 2, 102). NB. : la plupart des graphies citées pour ce Chas par G DG 5, 112, sont fautives.

⁽²⁾ GRIFFITH, AAA 9, 104, pl. 38 ; sur le temple d'Amon-Taureau-de-la-Nubie, *ibid.* p. 78-79) et MACADAM, *Temples of Kawa* 1, 50 n. 61 ; à propos du texte VIII, l. 24 de Kawa qui associe l'Amon de Sanam à ceux de Napata, Gempaton et Pnoub.

⁽³⁾ L. 2 : *hḏ (2) pw ir(w).n-sn r Š:is, hm.f...* » ils descendirent le Nil (?) vers Chais, Sa Majesté... ; l. 12 : ... r Š:is, *dd-in hm.f n wrrw* « naviguant (déterm. du bateau conservé) vers Chais. Alors Sa Majesté dit aux nobles ».

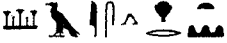
⁽⁴⁾ Le texte n'indique pas, comme l'affirme GAUTHIER (DG 5, 97) que la ville ait été sans doute « située au Sud [*sic*, pour « en amont »]

de Sanam, car on s'y rendait en remontant le Nil » et son identification avec Soleb, envisagée par REISNER (ZÄS 66, 99) résulte d'une hypothèse absolument gratuite.

⁽⁵⁾ GRIFFITH, AAA 9, 79-114 (temple), 114-124 (magasins à 1 km. du temple) et 10, 73-171 (nécropole civile) ; voir aussi M. WERBROUCK, BMRAH 14, 31-36.

⁽⁶⁾ La position excentrique des nécropoles royales de Nouri et de Kourou permet de supposer que la métropole des pharaons dits « de Napata » groupait, à l'instar de Memphis et de Thèbes, un ensemble complexe de résidences, de cimetières et de temples, répartis sur une certaine étendue (cf. la carte donnée dans AAA 10, pl. 11) ; mais de même que les nomes de 'Inb-ḥḏ et de W'st dépassaient largement le territoire de leur capitale, rien n'imposerait de limiter le pays de Chas à cette zone d'à peu près 25 km. de long.

⁽⁷⁾ Griffith a supposé que la résidence des rois de Napata était installée à Sanam même (AAA 9, 77-79) : on pourrait se demander si elle ne se trouvait pas plutôt à Méraoui,

D'autre part, le nom du pays (*tj*) de Chas mérite *a priori* d'être rapproché de celui de la ville (*dmj*) de Chas-héré, qu'il faut en effet localiser en Haute-Nubie — ainsi que l'a démontré Schäfer⁽¹⁾ — et non sur la mer Rouge, comme on le croyait jadis⁽²⁾. D'après le récit d'Eshor, gouverneur d'Éléphantine au temps d'Apriès, le but des mercenaires qu'il empêcha de s'enfuir en Nubie (*šj's...r Tj-Sty*) était précisément  (I)⁽³⁾; de même que les troupes qui, au dire d'Hérodote⁽⁴⁾, abandonnèrent le service de Psammétique, ces déserteurs allaient sans doute s'offrir au roi koushite : τῷ Αἰθιόπων βασιλεῖ. Une légende du temple d'Amon à Débod (II) contemporaine du roi éthiopien Azkharamani, parle encore de , en faisant allusion à la résidence du souverain⁽⁵⁾. Un texte d'Edfou (III)⁽⁶⁾

localité située sur la rive droite du Nil en face de Sanam, dans laquelle on a voulu retrouver la *Μερόη* d'Hérodote 2, 29-30 (MASPERO, *BE* 7, 389-398, cf. les références citées par WIEDEMANN, *Herodots Zweites Buch* 124 et WINDBERG, *PW* 16/2, 1687). Cette dernière est encore assez souvent identifiée avec la classique Méroé, celle qui s'élève sur le site de Kaboushiah entre le Nil et l'Atbara. A l'époque où Hérodote visita l'Égypte, le centre spirituel du Royaume de Kouch, alors au pouvoir de la « IV^e dyn. de Napata », était toujours installé dans la région du Gèbel-Barkal, et la durée du trajet qui, d'après l'écrivain grec, séparait de Syène la « métropole des Ethiopiens » permet effectivement de chercher, à Méraoui même, cette « Méroé » — Napata, dont le « Temple d'Amon taureau de la Nubie » aura donc été la plus proche dépendance. Pour un indice qui paraît confirmer cette hypothèse, *infra*, p. 187.

⁽¹⁾ *Klio* 4, 158-161.

⁽²⁾ Voir la bibliographie ancienne dans *Klio* 4, 155, n. 4; G *DG* 5, 107; cette localisation a été reprise par Zyhlarz, *AAeA* 1/5, 111-114.

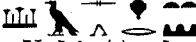
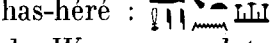
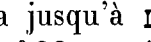
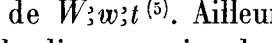
⁽³⁾ Louvre A 90, col. 6 (SCHÄFER, *Klio* 4, 152-162, pl. 1-2; bibliographie dans G *LR* 4, 112 [XXIX]) : *R[di-sn shr]w m ib-sn rdit(i)*

šm-sn r šj's-hrt m ib-sn, « ils avaient conçu le dessein que je les laisse aller à Chas-héré, selon leur désir » (la restitution du début a été suggérée par M. G. Posener).

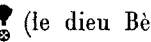
⁽⁴⁾ Hérodote 2, 30 (trad. Legrand (Belles Lettres), 85-86), cf. *infra*, p. 202.

⁽⁵⁾ ROEDER, *Von Debod bis Bab-Kalabsheh*, 63, § 164, pl. 19-20... *m st šj'b-sš.... Šj's-hrt, hm:f dsr(w) m-hnw pr:f*, « dans sa résidence de plaisir Chas-héré, Sa Majesté étant établie dans sa demeure ». Le fait que Chas-héré est une des résidences du souverain de Kouch serait assez peu favorable à l'identification — suggérée par Schäfer — de Chas-héré et du pays des *Asmakh* (*Klio* 4, 160-161).

⁽⁶⁾ Edfou 5, 281, 10-11 : *Ntr šj'fyt m Šj's-hrt, in Wrt wn hr-ti* « Le dieu dont le prestige est grand dans Chas-héré et qui a ramené la Grande qui était au loin »; comparer les textes réunis dans *Zur Sage der Sonnenaue*, 25. À Dendérah, une déesse léontocéphale qui est peut-être une forme de Tefnout, est désignée comme  « la dame du grand voyage » (*Dend.* 2, 59, 18 n° 32, cf. pl. 98). Pour le culte d'Onouris et de Tefnout en Haute-Nubie, cf. LECLANT-YOYOTTE, *BIFAO* 51, 29, n. 3 et 4, et 30, n. 1 et 2.

associe d'autre part  à la fuite de la déesse-lionne Hathor-Tefnout vers la Haute-Nubie ⁽¹⁾; deux autres ⁽²⁾ donnent la même  ou  comme un lieu d'où proviennent l'or et les pierres précieuses (IV et V). Au cours de la poursuite des Séthiens relatée dans la « légende du disque ailé » ⁽³⁾, Harakhté et l'Horus d'Edfou « atteignirent la Nubie (t;-Sty) et la ville de Chas-héré :  »; ils trouvèrent les ennemis « dans le pays de W:w:t, complotant (w:w:) contre leur seigneur » et le « disque ailé » se munissant des deux *uraei* anéantit ces rebelles (VI). Faisant allusion à ce texte du « Mythe d'Horus » gravé sur le mur d'enceinte d'Edfou, une dédicace du même temple (VII), après avoir rappelé le temps où « les ennemis complotèrent contre (le dieu) dans W:w:t » ⁽⁴⁾, précise qu'Horus « navigua vers le sud sur la Mer Rouge et alla jusqu'à  » au sud du Pays de W:w:t ⁽⁵⁾. Ailleurs,  est signalée parmi les « nomes » où le dieu guerrier de Behédet s'était rendu (VIII) ⁽⁶⁾.

Newberry ⁽⁷⁾ avait proposé, d'ailleurs sans raisons solides ⁽⁸⁾, une inter-

⁽¹⁾ Pour la localisation de l'asile de la déesse, cf. *supra*, p. 166, n. 1. D'après GOLÉNISCHEFF, le texte d'un scarabée de sa collection (RT 13, 93 n. 1 cf. pl. 7, n° 77; BALLOD, *Prolegomena zur Gesch. der Zwerghaften Götter*, 11 n. 7 [descr. inexacte]; cf. aussi BUDGE, *Eg. Dict.* 2, 1038) devait être compris : « Bès dans les environs de Shashir » : *Bs m phr n*  (le dieu Bès ou plus exactement *Hyty* est figuré ici jouant du tambourin; cf. BALLOD, *op. cit.*, 46-47, 49, 75-76, 82-83). Si l'interprétation de cette légende, qu'on retrouve plus ou moins bien gravée sur d'autres scarabées (GRENFELL, *AE* 1916, 31 [121] et 24; *ibid.* *JEA* 2, 222 pl. 32 [57]; PETRIE, *Buttons and Design Scarabs*, 28, pl. 6 [1062 A]), est exacte, nous aurions là une autre connexion possible de Shas-héré avec la « déesse lointaine » : un texte de Philæ montre en effet les *Hyty* jouant du tambourin en l'honneur de cette dernière (JUNKER, *Auszug*, 45; SETHE, *Zur Sage der Sonnenaue*, 24).

⁽²⁾ *Edfou* 7, 95, 8 : *di-i n-k Šs-hrt hr nbw*

imy-f : « je te donne Chas-héré et l'or qui s'y trouve »; *Edfou* 7, 48, 2-3 : le roi apportant les briques de fondation en matières précieuses, est dit : *wr bšw hnt Šs-hrt* « grand de prestige dans Chas-héré ».

⁽³⁾ *Edfou* 6, 128; trad. FAIRMAN, *JEA* 21, 35.

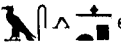
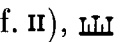
⁽⁴⁾ *Edfou* 6, 8, 4-5.

⁽⁵⁾ *Ibid.* 9, 3-4; sur l'expression *ym n škd*, désignant la Mer Rouge, SPIEGELBERG, *ZÄS* 66, 38-39; sur la géographie mythique de cette circumnavigation d'Horus, SCHÄFER, *Klio* 4, 159 et 162-163.

⁽⁶⁾ *Edfou* 6, 134, 8, dans le texte qui constitue la partie B du « Mythe d'Horus » (cf. *JEA* 21, 26).

⁽⁷⁾ *JEA* 14, 222 n. 1; *AE* 1922, 44 n. 4; *Klio* 12, 402.

⁽⁸⁾ Aucune des graphies ne vient à l'appui d'une telle hypothèse, et l'explication parallèle du nom de Chas-hotep, comme « Celle qui apaise le dieu Cha », est rendue invraisemblable par la forme  attestée dès le M.E. (G DG 5, 107-108, cf. *Hierogl. Texts B.M.* 2, 11 [228], pl. 49).

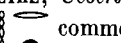
prétation $\dot{S}y-shrt$ (ou $Shrt-\dot{S}y$), « celle qui terrifie Cha », c'est-à-dire le dieu Seth. En réalité, dans trois des textes que nous venons de citer (I, saïte ; III et IV, ptolém.), les graphies comme le contexte même font plutôt croire que les scribes ont tenté d'expliquer le toponyme par le verbe $\dot{s}:(i)s$ « aller, parcourir »⁽¹⁾, la ville de $\dot{S}s-hr(t)$ étant le terme d'un « voyage au loin »⁽²⁾ ou bien encore comme nous le suggère M. G. Posener, « le lieu que la Déesse Lointaine a parcouru »⁽³⁾ ; cette étymologie qui paraît calquée sur les graphies   (et var.) du nom de Chûtb (Ⲭⲱⲧⲧⲏ)⁽⁴⁾, métropole du XI^e nome de Haute-Egypte, n'est sans doute qu'un calembour analogue à celui que l'on retrouve dans la forme  $(\dot{s}:(i)s\ r\ pt)$ « aller vers le ciel », du nom géographique  « Charopé »⁽⁵⁾. En fait, le terme  (cf. II),  (cf. VII), dans lequel les Egyptiens eux-mêmes reconnaissaient, semble-t-il, deux éléments $\dot{S}s$ et $hr\bar{e}$, n'est apparemment autre chose que le nom même du pays de Chas , suivi d'un élément $hr(t)$. Comme les termes du type « $Rtnw\ hr(t)$ », le toponyme $\dot{S}s$ pourrait avoir été précisé par l'épithète hry « haut »⁽⁶⁾ ou

⁽¹⁾ Wb. 4, 412.

⁽²⁾ Litt. « parcourir ce qui est loin » ; pour hry « être loin », cf. Wb. 3, 145, 5.

⁽³⁾ $\dot{S}st\ Hrt$? Cf. un mot $\dot{s}st$ (Pyr. 854^r) que le Wb. (4, 412, 9) propose sous toutes réserves de traduire « die Wanderung » ou « das Durchwanderte » (cf. SETHE, *Uebersetz. Komm. Pyr.* 4, 112 et 118 :  « was du durchwandest »).

⁽⁴⁾ Sur cette localité : G DG, *loc. cit.* et GARDINER, *Onom.* 2, 67*, n° 367. Les textes ptolémaïques où il est dit qu'on apporte au dieu le mr du XI^e nome, « car il est celui qui parcourt ($\dot{s}:(i)s$) le ciel (hrt) pour se reposer (hpt) dans Manou » (FIFAO 3/2^e part., 87 ; Edfou 5, 115, 1-2 ; RT 23, 71) pourraient bien révéler un jeu de mot établi par les Egyptiens entre les noms $\dot{S}:(i)s-hrt$ et $\dot{S}:(i)s-hpt$. Il convient de rappeler ici cette formule des Pyramides (Pyr., 152 c, 154 c, 156 c, 158 c), où l'on déclare à Rê-Atoum

et au roi défunt : $\dot{S}:(i)s-hrt$, « vous parcourez le ciel » (SETHE, *Uebersetz. Komm. Pyr.* 1, 57 interprète  comme « die Obere » = « der Himmel », mais traduit « der Weg », *ibid.* 1, 52-53).

⁽⁵⁾ Cette forme est attestée dans un passage du Pap. Jumilhac (5, 14-15) dont M. J. VANDIER a bien voulu nous autoriser à faire mention ici : « Pour ce qui est d'Anubis, seigneur de $\dot{S}:(i)s-r-pt$, c'est l'Anubis qui est à Hérakléopolis ». Cette indication permet d'identifier ici une mention de $\dot{S}rpt$, place de Moyenne-Egypte plusieurs fois citée au Pap. Wilbour (cf. GARDINER, *Onom.* 2, 112* n° 388 C), notamment en connexion avec une $Pr^{-1}Inpw$ « Demeure d'Anubis » (Pap. Wilbour, B 13, 16 ; 19, 21), dont la localisation près d'Hérakléopolis se trouve ainsi précisée.

⁽⁶⁾ Adjectif hry : Wb. 3, 133, 4 (von Orten).

« lointain »⁽¹⁾, soit pour le distinguer d'autres lieux homonymes⁽²⁾, soit parce que le territoire occupé par la vaste ville de Chas-héré était situé dans la partie extrême du pays de Chas⁽³⁾. L'absence de toute attestation d'un vocable *Š:s *hrt* (correspondant à *Rtnw hrt*), vocable dont l'existence serait requise par la précédente hypothèse, ne va pas sans rendre cette dernière un peu délicate. Aussi, le nom géographique Š:s-*hrt* pourrait-il avoir simplement résulté d'un jeu de mot tendant à marquer la longue distance qu'il fallait parcourir (š:(i)s) pour atteindre le pays de Š:s, ou encore — selon la suggestion de G. Posener — pour mettre artificiellement en rapport avec la célèbre équipée éthiopienne d'Hathor-Tefnout, une contrée dont le nom, Š:(i)s, pouvait

⁽¹⁾ Participe de *hry* « être loin » : *Wb.* 3, 145, 5 (von Orten) — le retour des contrées extérieures en Egypte étant naturellement défini par les habitants de la vallée du Nil, comme une descente (*h'y*, *Wb.* 2, 472, 6-7), les notions de « plus haut » et de « plus loin » ont d'ailleurs pu se confondre dans une certaine mesure.

⁽²⁾ Les listes des formes d'Hathor mentionnent une    (Ombos 2, 133 [704]),    (Edfou 3, 304, 15 [12]) qu'il est difficile d'identifier comme GAUTHIER le fait, sous toutes réserves (G DG 5, 106 et 236-237) avec la ville de Chas-héré; autant que son déterminatif permette de le supposer, ce nom Chas désignerait une localité située en Egypte. On peut se demander si le pays de   (et var.; cf. G DG 2, 163), mis en connexion avec le pays des aromates, à propos de l'offrande de l'oliban (par ex. *Edfou* 3, 145, 3; 4, 133, 13; 5, 78, 10; etc.) ou de la résine de térébinthe (par ex. *ibid.* 3, 685, 12; 4, 151, 15; etc. : se reporter aux index des titres des tableaux dans *Edfou* et *Dend.*, s. v. '*nty*, *sntr*, *rrm*, *mdt*) ne serait pas un pays *Fk* distingué des *Fk:(t)* (G DG 2, 162 — ou *Mfk:(t)* : *ibid.* 3, 15 et 34) d'Egypte et du Sinaï, par l'adjectif *hry*; pour un jeu de mot associant *Fk-hrt* à la « montagne (*hrt*) de Pount », cf.

Edfou 6, 164, 7.

⁽³⁾ L'emploi, d'ailleurs assez rare, de *hry* « haut » et de *hry* « bas » derrière des noms géographiques, demeure obscur : cf. dans la toponymie de l'Egypte, *Mnst hrt* et *Mnst hrt m 'Twnw* (G DG 3, 41-42; *Wb.* 2, 88, 11-12 = *Belegst.* 2, 131); dans la toponymie des pays étrangers : *Rtnw hrt* et *Rtnw hrt* (G DG 3, 141-142; GARDINER, *Onom.* 1, 147*-148*; POSENER, *Actes XXI^e Congrès intern. Orient.* Il est précisé que le *Rtnw hrt* est attesté dès le M. E.), *Šwtw hrt* et *Šwtw hrt* (POSENER, *Princes et Pays d'Asie et de Nubie*, p. 89-90 [E 52-53]). Dans le premier cas, *hrt* et *hrt* servent, semble-t-il, à distinguer deux localités voisines : cf. le district héliopolitain dit « les deux Menset, *Mnsty* (*Edfou* 6, 46, 1-3); dans les autres cas, ils paraissent caractériser deux zones d'une même contrée (POSENER, *Princes et Pays*, loc. cit.; *Actes XXI^e Congrès*, loc. cit.). Peut-être est-ce cette seconde nuance qu'il convient de retenir dans le cas de Š:s-*hrt*? (Sur l'étendue possible du pays Š:s, cf. *supra*, p. 176, n. 6. Notons encore qu'au M. E. l'épithète « haut, grand » (*ns* = nub. *nasi(r)* ?) était peut-être employée par les Nubiens eux-mêmes pour distinguer des toponymes (POSENER, *Princes et Pays*, 59-60 [B, 17]).

évoquer la « randonnée » (*š:(i)s*) de la « Lointaine » (*Hrt*) ⁽¹⁾. Quoi qu'il en soit, il est assez probable que l'expression *Š:s-hrt* représente un point géographique, compris dans le pays de *Š:s*, résidence de Taharqa et but des troupes de Psammétique II. Au même titre que ce dernier territoire, Shas-héré, importante cité de la Haute-Nubie (*III*), capable de recevoir le roi dans ses palais (*II*) et connue pour sa richesse en minéraux précieux (*IV, V*) ⁽²⁾, point de ralliement des mercenaires cherchant à s'employer pour le Pharaon d'Éthiopie au début du *VI^e* siècle (*I*) et symbole des intrigues nubiennes contre l'Égypte (Mythe d'Horus, *VI* et *VII*) ⁽³⁾, correspondrait en effet parfaitement, par ces différentes caractéristiques, à la vaste métropole que les rois nubiens avaient développée dans la région du Gèbel-Barkal ⁽⁴⁾. Aucune des attestations que nous avons pu relever de Chas-héré — y compris le texte d'Azkharamani à Débod (*II*), composé par des scribes égyptiens du Dodécaschène — ne provient assurément de documents émanant de ces souverains de Napata : ceci s'expliquerait fort bien, si notre toponyme est effectivement un vocable artificiel, qu'à partir de considérations mythologiques, les Égyptiens auraient créé par une sorte d'amplification du nom barbare du Pays de Chas. Quant à ce dernier, le fait qu'il n'est connu en Éthiopie même, que par une seule mention, ne saurait constituer une objection insurmontable à l'hypothèse qui voudrait y voir la désignation

⁽¹⁾ Cf. en faveur de cette interprétation, le doc. *III* et *supra*, p. 177, n. 6 et 178, n. 1.

⁽²⁾ Le royaume d'Éthiopie sera présenté par Hérodote (*III*, 22) comme une terre incroyablement riche en or, métal que les Égyptiens du N. E. faisaient déjà venir de la région de Napata (SÄVE-SÖDERBERGH, *Ägypten u. Nubien*, 212); sur l'importance de l'or dans l'économie du Royaume de Kouch, cf. REISNER, *SNR* 5, 178.

⁽³⁾ Ce sont les deux *uraei* qu'Horus prend à Shas-héré pour anéantir les rebelles : un double serpent est précisément l'emblème de la monarchie de Kouch (cf. LEGLANT, *BIFAO* 49, 187). Cette coïncidence n'est peut-être pas fortuite.

⁽⁴⁾ A cause de l'équivalence *Š:is-htp* *ⲱⲓⲧⲡ*

et *Š:is-r-pt*—Charopé, il serait tentant de retrouver le pays *Š:s*, *Š:is* dans le toponyme méroïtique Chayé (*Šye*) désignant une importante contrée nubienne (GRIFFITH, *Mer. Inscr.* 2, 37-38 [97] et 55 [129]; *Rec. Champollion*, 568 [N° 2]); on devrait alors, semble-t-il, renoncer à l'hypothèse de Griffith (*Karanog, the Mer. Inscr.* 9 et 82; *Mer. Inscr.* 2, 9 et 37-38, index p. 70 s.v.; *JEA* 11, 260) identifiant cette dernière avec l'île de Saï (copte *ⲥⲁⲓ* : *ZÄS* 44, 73), à près de 100 km. au Nord de l'île d'Argo. Il faut noter d'ailleurs que l'identification de Saï avec le *Š:t* des textes égyptiens (GRIFFITH, *Karanog*, 9 et *Mer. Inscr.* 2, 38; cf. *G DG* 5, 98) est des plus incertaines.

de la contrée de Napata, si l'on songe que les inscriptions dont nous disposons (Barkal, Sanam, Kawa) envisagent essentiellement le royaume nubien ($K\bar{s}$, $T\bar{s}$ - Sty , P ; $T\bar{s}$ - $Nhsyw$) comme une unité politique traitée en fonction de sanctuaires locaux : plus souvent que des régions, on y mentionne ces villes et c'est d'ailleurs par le terme archaïsant de « nome » ($sp\bar{s}t$), suivi du nom d'une métropole — et non par leur appellation africaine — que les rédacteurs ont généralement préféré caractériser les différentes provinces du pays ⁽¹⁾. Aussi pourrait-on tenir pour assez vraisemblable que le $T\bar{s}$ - $\bar{S}\bar{s}$ (*sive* $\bar{S}\bar{s}$ - hrt), objectif de l'armée saïte en 591, représente la capitale même du Royaume de Kouch, quelque peu en aval de la Quatrième Cataracte.

La stèle de Tanis (l. 7) apprend en outre que le premier choc militaire entre les Egyptiens et les Ethiopiens se produisit près d'une ville importante dont le nom est malencontreusement endommagé ⁽²⁾, ainsi que vers une cité appelée $T\bar{s}$ *dhnt* , autrement dit « la butte ». Cette appellation appliquée également à plusieurs localités en Egypte ⁽³⁾ est attestée comme

⁽¹⁾ MACADAM, *Temples of Kawa*, 1, xiv ; cf. Kawa, VIII, 7 et 8, IX, 44 : « chaque nome », IV, 9 : « ce nome d'Amon de Gempaton » et VIII, 12 : « ce nome », IX, 6, 21, 23, 30 : « ce nome (de Méroé) », IX, 44 : « ce nome appelé Karten » IX, 55 : « ce nome appelé Pnoub »; AAA 9, pl. 38, col. 1 : « ce nome » (de Sanam). Il est tout à fait probable que le  de Kawa, IX et le $h\bar{s}st$ *Pr-Nbs* de la Stèle de Karnak, représentent une même région géographique.

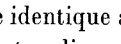
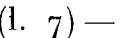
⁽²⁾ MONTET a envisagé une restitution « Qergeba » :  (Kêmi 8, 81) ;  serait également possible sous toutes réserves et pourrait être identique au  mentionné avec d'autres lieux de Nubie dans une inscription méroïtique du 1^{er} siècle av. J.-C. (LD 5, 52 b = GRIFFITH, *Meroitic Inscriptions*, 1, 87 ; Pyr. Begeraouieh 4, cf. REISNER, *JEA* 9, 38 et 75). Ce terme serait à lire *Trkb* (pour l'équivalence  =  GRIFFITH, *op. cit.*, 1, 79). Notons que l'élément initial *tr-*

figure dans plusieurs noms géographiques mentionnés dans les stèles d'Harsiotef *Urk.* 3, 113 sq.) et de Nastesen (SCHÄFER, *die äth. Königsinschr.*) : *Tr* (Hars. 22 ; Nast., 32 et 65), *Trmn* (Nast., 41), *Trrk* (Nast., 44), *Trwd-ph* (Nast., 40), ainsi que d'autres toponymes nubiens attestés aux époques anciennes G DG 6, *passim*, aux pages 25, 27, 43-45, 49, 60 ; POSENER, *Princes et Pays*, 59 [B 15]).

⁽³⁾ On relève notamment : (1) la « cime » de Thèbes (BRUYÈRE, *MIFAO* 58, 202-209) ; (2) *T-tehne* = Tehneh (*Äxopis*, cf. GARDINER, *Onom.* 2, 93*) ; (3) *T $\bar{s}$ -dhnt* (*Wr nhtw*) = el Hibéh (ZÄS 53, 2) ; (4) la *Dhnt* de Shenâkhen (G DG 6, 61) qui a donné son nom au *mr* du XXI^e nome : *p $\bar{s}$ -n-Dhnt* (G DG 2, 43, 50) ; (5) une *Dhnt* dans la région memphite (G DG 6, 61 et BIFAO 14, 48). — Cf. encore un pays étranger de ce nom, d'où provient le coriandre (*Edfou* 2, 278, 6 ; cf. LORET, *RT* 15, 109), et une *T $\bar{s}$ dh $\bar{s}t$* de localisation incertaine, dans un contexte où figure une *D-g-r*

désignation d'une ville soudanaise : sur la stèle d'Ary, à Kawa ⁽¹⁾, on relève, après la mention de Gempaton, le nom , dans un contexte où sont citées les grandes résidences nubiennes. Macadam, qui a souligné les fantaisies de graphies et les échanges de signes dont sont émaillées les inscriptions éthiopiennes tardives ⁽²⁾, a proposé non sans vraisemblance de retrouver cette même ville dans la  signalée par la stèle d'Harsiotef, entre Napata et Gempaton (Kawa) ⁽³⁾ : en plein accord avec cette hypothèse, on pourrait chercher la Dehenet d'Ethiopie sur l'emplacement de Dongolah el-Agouz (Old Dongola) ⁽⁴⁾. Pour menacer les grandes métropoles kouchites, Primis (Amarah-Est), Pnoubis (qui est *Arabiae latere*, d'après Pline), Gempaton (Kawa), Méraoui (= Meroé?), Napata, l'armée aura dû opérer sur la rive droite. Or Dongolah est la seule ville orientale d'entre les Troisième et Quatrième Cataractes qui soit située sur une forte butte rocheuse ⁽⁵⁾, et son importance ressort de son ancien rôle de chef-lieu de province. De toute façon, l'identité probable de la « Butte » mentionnée dans le texte de Tanis avec celle que la stèle d'Ary permet, semble-t-il, de chercher au cœur même du Royaume de Kouch, serait encore en faveur de l'hypothèse selon laquelle l'expédition de l'an 3 fut dirigée contre celui-ci. Cette hypothèse trouvera un nouvel appui dans l'examen du nom  (l. 7) — éventuellement précédé de l'article *p3* :  l. 8 ou  l. 10-11) — qui, dans le texte de Tanis, désigne le chef des ennemis.

Un terme manifestement identique à ce mot est employé comme élément phonétique dans le nom de deux pays cités à l'Onomasticon Golénischeff

apparemment sémitique (cf. G *DG* 6, 101-102) et une mention possible du pays de Kouch (POSENER, *Doc. FIFAO* I, n° 1072).

⁽¹⁾ Kawa XIV, l. 6, cf. MACADAM, *Temples of Kawa* 1, 79, cf. pl. 32-33.

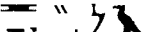
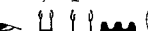
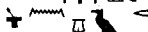
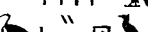
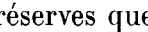
(2) MACADAM, *ibid.* 78; cf. plusieurs des remarques faites au sujet des stèles d'Harsiotef et de Nastesen par MASPERO, *BE* 7, 249-253, 265-277, 279-284, *passim*.

⁽³⁾ Hars. l. 159 = *Urk.* 3, 136.

(4) Plutôt que dans la région de Korti, comme MACADAM l'envisage sous réserves

(*op. cit.* 59, n. 75 *in fine*).

(5) CAILLAUD, *Voyage à Meroé*, 2, 19 :
« Cette ville de Dongolah, ... qui mériterait
plutôt aujourd'hui le nom de village, s'étend
du sud-est dans le nord-ouest. Sa longueur
est de huit cents pas d'une extrémité à
l'autre, et sa largeur de deux cents à deux
cent cinquante pas ; elle est bâtie sur un
rocher long de cinq cent vingt pas, taillé à
pic du côté du fleuve et qui s'élève de 25 à
30 mètres au-dessus de son niveau... »

(fin XX^e dynastie) ⁽¹⁾  (n° 284)  (n° 285) et peut-être encore sous un aspect différent dans  (n° 290); ce dernier terme se trouve inclus dans un groupe de toponymes qui sont manifestement nubiens (n°s 288-293) ⁽²⁾. En revanche, la partie du monde à laquelle appartiennent les toponymes 278-287 est beaucoup moins manifeste; il est toutefois tentant de retrouver dans ceux-ci le nom de plusieurs nations éthiopiennes ⁽³⁾ :  (n° 282) pourrait correspondre à  ⁽⁴⁾,  (n° 283) à  ⁽⁵⁾,  (n° 286) correspondrait à , var.,  ⁽⁶⁾ par une confusion de ce mot avec la graphie  du nom du royaume mésopotamien de *Sanhar* ⁽⁷⁾; quant à  (n° 287), son identité avec la peuplade soudanaise de  ⁽⁸⁾ peut être tenue pour assurée. Les deux noms dans lesquels figure l'élément *kwr* (n°s 284-285) sont donc très vraisemblablement africains : l'équivalence probable de cet élément avec -  *kyr* (dans 290) ⁽⁹⁾ permet par ailleurs de supposer que le  rend ici une voyelle (*u*) plutôt qu'un *w* consonne, et de transcrire *kour*, on pourrait donc peut-être envisager sous toutes réserves que le n° 284 représente une graphie « sportive » du toponyme Kouri  ⁽¹⁰⁾ ou .

⁽¹⁾ GARDINER, *Onom.* 1, 209* n° 284-285 et 213* n° 290, cf. pl. 10 (*Onom. Gol.*, 4, l. 8-9); pour la date de l'*Onomasticon* : *ibid.* 1, 24-25.

(2) *Ibid.* 1, 212*-213*. En ce qui concerne le n° 291 :  on est tenté d'envisager un cas d'haplographie et de retrouver les pays de  (G DG 6, 50) et  (G DG 5, 214).

(3) Dans sa transcription (pl. 10 A, cf. 1, 208*), Gardiner a sous toutes réserves restitué     (very uncertain), «Nubiens», le nom du numéro 278.

⁽⁴⁾ *GDG* 1, 93; cf. GARDINER, *Onom.* 1, 209*.

⁽⁵⁾ G DG 1, 97-98; cf. GARDINER, *op. cit.* 1, 209*.

⁽⁶⁾ G. DG 5, 6; cf. MARIETTE, *Abydos* 2, pl. 2 b et 3, dans deux listes de Ramsès II où se trouvent attestés presque tous les noms

que l'on peut retrouver dans les mentions
n^os 281-286 de l'*Onomasticon*.

(7) G DG 5, 6; GARDINER, *op. cit.*, 1, 209*-212*.

⁽⁸⁾ *Kawa* VIII, l. 16, cf. MACADAM, *op. cit.* 49, n. 37.

⁽⁹⁾ Pour l'alternance $k = \mathfrak{k}$ dans la transcription des noms nubiens, cf. *infra*, p. 185 n. 1; comparer aussi dans le domaine sémitique :    =    = *qu-ur* (ALBRIGHT, *The Vocalization of the Egyptian Syllabic Orthography*, 58 [XVI, 18].)

⁽¹⁰⁾ G DG 5, 189; sur ce pays de Kouri, qui constituait au N. E. la zone frontière des possessions égyptiennes, cf. SÄVE-SÖDERBERGH, *Äg. u. Nub.*, 268 (index, s.v. Kari); pour l'équivalence *k* = *ku* (ALBRIGHT, *op. cit.* 60-61). Comparer aussi les toponymes nubiens en *kr*-, *kwr*-, *kʾr*- et en *gr*-, *gwr*- (POSENER, *Princes et Pays*, 61 (B 24) et n. 2).

ⲙⲓ⁽¹⁾ (avec une variante possible ⲙⲓⲁ⁽²⁾); quant au n° 285, il apparaît, au moins extérieurement, comme le nom d'une fondation de Ramsès II, formé par l'abréviation du nom de ce roi, *Ssw*, suivie du mot *kwr*⁽³⁾ : ce dernier, ainsi que le suggère non seulement le texte de Tanis, mais son déterminatif même⁽⁴⁾,

	Kour(ou), désignation du Roi		le pays Kouri	
équivalences Onom.	n° 285 	n° 290 	n° 284 	
égyptien	hiér. (St. Tanis) 	dénot. (II KK.) 	inscr. du N.E. 	
méroïtique	hiér. 	dénot. 		

Fig. 1

serait évidemment un terme nubien servant à désigner le roi. Son équation directe avec l'hébreu קָרִי⁽⁵⁾ demeurant fort improbable et le caractère africain des contextes où il figure paraissant bien établi, ne serait-il pas plausible de rapprocher ce vocable *kour* (*kwr* = *kȳr*) du mot *qēr*, *qērē* (peut-être à vocaliser

⁽¹⁾ G DG 5, 175. L'équivalence des deux formes *Kȳry* et *Kȳry* est certaine. (SÄVE-SÖDERBERGH, *op. cit.*, 177, n. 9) : le *k* peut alterner d'ailleurs avec le *k̄* dans la transcription des noms nubiens et correspond éventuellement au *q* méroïtique : GRIFFITH, *JEA* 4, 27 et aussi 3, 116; MACADAM (*Temples of Kawa* 1, 9, 73-74, 74 note f, 90, 124 n. 1, 127 n. 1) suppose notamment que l'élément *-k̄* (= *-ku*) qui termine les noms de Chabaka (ass. *Chabaku*), Chabatka, etc. est identique au *-k̄* (= *-ku*) qui termine ceux de Taharqa (ass. *Tarku*), Amtalqa, etc. et correspond à l'élément final *qē* (= *qo*) des noms méroïtiques.

⁽²⁾ Statue de Vienne : RT 9, 50 = Urk. 4, 50; photo dans DEMEL, *Ägyptische Kunst* (*Wolframbücher* Nr 7, Wien, 1947), Abb. 28; cf. G DG 5, 189; SÄVE-SÖDERBERGH, *op. cit.* 146.

⁽³⁾ C'est l'hypothèse formulée par Gardiner.

Sur *Ssw*, voir les références citées dans G LR 3, 73-74 (CLXVII-CLXX) et 74 n. 2, cf. encore PETRIE, *Researches in Sinai*, fig. 156 (5) et p. 151; GARDINER-PEET, *Sinai*, n° 300, pl. 77. On pourrait toutefois se demander si ce composé ne dissimule pas la vocalisation d'un toponyme africain.

⁽⁴⁾ Pareillement, le titre libyen *ms* (berb. *mas*) « roi » (*JEA* 19, 23) est déterminé par le signe idéogramme ou déterminatif du mot *wr* désignant les rois étrangers (*Wb.* 1, 329, 15-20).

⁽⁵⁾ Comparaison retenue par BURCHARDT, *Altkan. Fremdworte*, § 39; cf. contra SIDNEY-SMITH dans GARDINER, *Onom.* 1, 209* n° 284. Aurait-on toutefois affaire comme nous le suggère M. G. Posener, à deux descendants d'une même racine chamito-sémitique?

en *qūrē*, *qūrū*)⁽¹⁾ qui est la désignation normale du roi en méroïtique⁽²⁾?

Un document des plus décisifs comme aussi des plus inattendus, la *Seconde Histoire de Satni Khamouas* vient encore nous renseigner sur le sens, la « nationalité » et la constance du titre *kour* : ce terme y est régulièrement employé pour désigner le roi d’Éthiopie (*p; kwr n p; t; Nh̄s*)⁽³⁾, ou plus souvent *p; kwr*)⁽⁴⁾ devant lequel le roi d’Égypte fut bâtonné par la vertu des sortilèges du magicien de Kouch, Horus, fils de la Nubienne (*t; Nh̄st*)⁽⁵⁾. De même que le Pharaon qui réside à Memphis⁽⁶⁾, invoque « Ptah le grand dieu »⁽⁷⁾,

⁽¹⁾ Pour l’équivalence mér. *ê* = *ū* : mér. *apête* « messager » (GRIFFITH, *Mér. Inscr.* 2, 63 [index A, s.v.] et KARANOG, *The Mer. Inscr.* 110 [index C, s.v.]) = ég. *ipwty Wb.* 1, 304). Cf. aussi l’équation *-qê* = *ku* (cf. *supra*, p. 185, n. 1) et COTTEVIELLE-GIRAUDET, *Mél. Maspero* 1, fasc. 2, 742 n. 4 : mér. *atê* « eau » = nub. *otu*. Griffith (*JEA* 4, 27) s’est, non sans raison, demandé si le terme géographique *Qêrê*, attesté sous une forme identique à celle du mot *qêrê* « roi » (cf. la note suivante) dans une inscription méroïtique, ne serait pas identique au *k̄ry* (Kouri) des Égyptiens. Cette conjecture serait tout à fait en faveur de l’identification du pays *Kwr* de *Onom.* (n° 284), avec cette même contrée, telle que nous l’avons envisagée plus haut. Dans le tableau donné fig. 1, p. 185, nous avons cherché à faire ressortir les coïncidences qui s’établissent, de façon séduisante sinon définitivement convaincante, entre les différents rapprochements qui ont été proposés et qui permettraient, dans une certaine mesure, de supposer une vocalisation commune (*kūrē*) pour le titre *kwr* (kour) et le pays *k̄ry* (Kouri). Notons encore que GRIFFITH (*AAA* 9, 73, n. 1) admettait une connexion possible du nom d’el-Kourou avec ce dernier toponyme : l’appellation du site où s’étendait la nécropole des premiers souverains de Kouch, ne pourrait-elle pas avoir aussi bien conservé le souvenir des « Rois » qui y avaient

élevé leurs pyramides ? (Rappelons qu’il existe en dehors d’el-Kourou, d’autres localités paronymes dans la région de Napata : el-Kouri, el-Kouray, el-Kour).

⁽²⁾ GRIFFITH in *Meroë, the City of the Ethiopians* (index), 86 ; ID., *Karanog, the Mer. Inscr.* (index), 120-121 ; ID., *the Mer. Inscr.* 2 (index), 73 ; MACADAM, *The temples of Kawa* 1, 101-102. Il paraît difficile d’accepter l’interprétation *qe-re* = *qe* + *uru* « grand roi », proposée par COTTEVIELLE-GIRAUDET, *op. cit.* 742-746. En renvoyant à JOHNSTON, *Bantu and Semi-Bantu Languages*, 74-76, ce dernier (*op. cit.* 745, n. 2) signale que *kuru* veut dire « chef, roi, grand » dans l’idiome des Lumasamba.

⁽³⁾ II *Kh.* 4, 2. GRIFFITH, étonné par ce vocable insolite, le traduit avec doute par « Viceroy » (*Stories of the High Priests of Memphis* [1900], 56 sq. et 177 sq. Cf. 174 n. l. 2 où est envisagée une interprétation *k(y)-wr* « other chief » et 54 n. l. 2 : « *Kwr* is evidently the title of the ruler of Ethiopia »).

⁽⁴⁾ II *Kh.* 4/ 8, 9, 12, 14, 17, 18, 20, 21 ; 5/ 1, 27, 29, 31, 32, 33, 34, 36, 37 ; 6/ 11.

⁽⁵⁾ GRIFFITH, *op. cit.* 54-64 ; cf. l’adaptation française de MASPERO, *Contes populaires* (4^e éd., 1911), 167-179.

⁽⁶⁾ II *Kh.* 6, 6.

⁽⁷⁾ 5, 1.

le *kour* invoque la divinité de sa capitale sous le nom vraiment caractéristique d'« Amon le taureau de Méroé (*Imn p; k; n Mrwy*) ⁽¹⁾ » : il est extrêmement tentant de retrouver, dans ce dernier,  « Amon-Rê, taureau de la Nubie » ⁽²⁾ dit aussi  « Amon-Rê, taureau du Lieu (ou du Trône) » ⁽³⁾, adoré au temple de Sanam, en face de cette Méraoui, qu'on présume être la *Μερών* d'Hérodote ⁽⁴⁾. Par un naïf essai de couleur locale, le conteur nous montre en outre des Ethiopiens parlant du souverain égyptien, comme du « *kour* de l'Égypte (*p; kwr n Kmy*) » ⁽⁵⁾. Il est clair que dans le récit démotique, nous retrouvons employé pour caractériser un souverain qui se présente sous la figure d'un roi de « Méroé » — ou sans doute de « Napata », selon la terminologie moderne ⁽⁶⁾ — le titre attesté antérieurement par l'Onomasticon et la stèle de Tanis : dans les trois cas, on a évidemment affaire à un mot indigène — sans doute le méroïtique *qêrê* (*kūrê* ou *kūrū*) — désignant dans le pays de Kouch la personne même du pharaon, et par conséquent, dans le texte de Psammétique II, le souverain du royaume de Napata, contre lequel en définitive la campagne de l'an III paraît donc bien avoir été dirigée.

*
* * *

En fait, le seul indice semblant avoir amené la plupart des historiens à n'attribuer à cette expédition qu'un développement stratégique et une portée politique extrêmement limités ⁽⁷⁾ est la position géographique des fameux graffites laissés à Abou Simbel par plusieurs mercenaires de Psammétique II. Sur les jambes de deux des colosses de Ramsès II, des

⁽¹⁾ 4, 15 ; 5, 35 et aussi 5, 29 (cf. GRIFFITH, *op. cit.* 56, n. l. 15). Amon est d'ailleurs régulièrement donné dans le récit comme le dieu de la nation éthiopienne (4, 4 ; 4, 6 ; 5, 25).

⁽²⁾ Cf. *supra*, p. 163, n. 2.

⁽³⁾ AAA 9, 85, pl. 11, 3 et la var. *k' m st* : 107, pl. 43, 3. Pour *st* « trône », cf. *Wb.* 4, 2, A.

⁽⁴⁾ Cf. *supra*, p. 163, n. 5. Si le manuscrit de II *Kh.* est d'époque romaine (GRIFFITH, *op. cit.*, 41), le conte est évidemment beaucoup

plus ancien, et le tableau qu'il donne du Royaume de Kouch peut fort bien remonter au temps des « Dynasties de Napata » (vii^e-iv^e siècles).

⁽⁵⁾ II *Kh.* 4, 3-7.

⁽⁶⁾ Cf. *supra*, p. 176, n. 7.

⁽⁷⁾ Cf. *supra*, p. 158, n. 4 et les différents commentaires de l'inscription grecque d'Abou-Simbel, cités par SAUNERON, *Les graffiti grecs d'Abou-Simbel et l'organisation de l'armée de Psammétique II* (en préparation).

Cariens ont gravé sept inscriptions ⁽¹⁾, dont le développement actuel des recherches anatoliennes permettra peut-être de tirer parti dans un proche avenir ⁽²⁾; à côté figurent les noms de plusieurs Phéniciens ⁽³⁾ levés dans une colonie établie depuis un certain temps en Egypte ⁽⁴⁾. Enfin une petite relation grecque de cinq lignes rappelle comment se distinguèrent plusieurs des soldats originaires d'Ionie et de Doride, dont les signatures se lisent alentour ⁽⁵⁾ : « Le roi Psammétique étant venu jusqu'à Eléphantine ⁽⁶⁾, ceux qui naviguaient avec Psammatikhos fils de Théoclès et remontèrent en amont de Kerkis, tant que le fleuve le permit, ont écrit ceci. Potasimto commandait la légion étrangère, Amasis les Egyptiens ⁽⁷⁾... » L'interprétation traditionnelle selon laquelle les mots *ὁ ποταμὸς ἀνίη* qui désignent le point

⁽¹⁾ LD 6, pl. 98 (1-3) et 99 (4-7) repris dans FRIEDRICH, *Kleinasiatische Sprachdenkmäler* (Lietzmann, Kleine Texte 163). Cf. MALLET, *Les premiers établissements des Grecs en Egypte* (MMAF 12), 89-91; BOSSERT, *Altanatolien* (Berlin, 1942), 28-29; on ne saurait plus retenir les traductions proposées par SAYCE, *PSBA* 9, 112-154.

⁽²⁾ ROBERT, *Hellenica* 8 (Paris, 1950), 5 sq. Notons la découverte récente d'inscriptions cariennes au tombeau de Mentouemhat (mentionnée par LECLANT, *Orientalia* n. s. 20, p. 474, pl. 64).

⁽³⁾ LD 6, 98 (2-6) = CIS I, 1 (1883), 128-135 où est donnée la bibliographie antérieure à 1883; VINCENT, *La Religion des Judéo-Araméens d'Eléphantine* (1937), 364. On a pensé retrouver dans un des graffites le nom d'Amasis, un des chefs de l'expédition (*infra*, p. 191, n. 1), mais aucune interprétation définitive de ces textes ne saurait être fournie sans une nouvelle collation de l'original.

⁽⁴⁾ L'un d'entre eux se nomme en effet, עֲבֵר־פְּתָה (« serviteur de Ptah ») : il s'agit probablement d'un personnage originaire de la colonie phénicienne de Memphis. On ne saurait admettre que ces gens d'onomastique nettement phénicienne soient quelques-uns

des auxiliaires juifs, qui, d'après la lettre d'Aristéas « avaient été envoyés pour combattre contre le Roi d'Ethiopie, avec Psammétique » (TRAMONTANO, *La Lettera di Aristea a Filocrate*, 24-26); contrairement à ce que l'on admet souvent, il est loin d'être établi que ce texte fasse allusion aux événements de 591 : cf. SAUNERON-YOYOTTE, *Les auxiliaires juifs de Psammétique dans la Lettre d'Aristéas, Vetus Testamentum* 2 (sous presse).

⁽⁵⁾ LD 6, 98 (516, 517, 519) et 99 (515, 528, 529, 530, 534) = BOECKH, *CIG* n° 5126; bibliographie, SAUNERON, *op. cit.*

⁽⁶⁾ Il ressortait déjà de la Stèle de Tanis (l. 6) que le roi n'avait pas mené en personne les opérations en Nubie.

⁽⁷⁾ Sur le rôle tenu par ces deux généraux, Amasis comme généralissime (*ipwty nsw*), Potasimto comme chef des effectifs étrangers cf. SAUNERON, *op. cit.*; plusieurs monuments relatifs à ces personnages sont connus : MÜLLER, *Egyptol. Res.* 2, 185; G. LEFEBVRE, *BSRAA* 21, 50 sq.; ROWE, *ASAE* 38, 157-194; CAPART, *CdE* 15, 116-117; YOYOTTE, *CdE* 27 (sous presse). Quant à Psammatikhos fils de Théoclès, il semble bien n'avoir eu qu'un rôle subalterne; cf. SAUNERON, *op. cit.*

extrême atteint par les signataires de ce texte, ne pourraient faire allusion qu'à la II^e Cataracte devient difficile à retenir ⁽¹⁾, puisque, en touchant « la région de Pnoub», les forces sâites paraissent avoir dépassé la III^e Cataracte : il conviendrait alors de chercher *au sud* de cette dernière la zone difficile qui arrêta les hommes de Psammatikhos, c'est-à-dire au plus tôt à la IV^e Cataracte. Cette nécessité impliquerait, semble-t-il, que les troupes envoyées jusqu'au « Pays de Chas » atteignirent effectivement la région de Napata. Ce serait alors en amont de cette résidence, que se situerait peut-être la Kerkis que se vantent d'avoir dépassée quelques Grecs de l'expédition. Tout ce que l'on peut retenir au sujet de ce lieu est que le texte paraît le présenter comme une des étapes marquantes de la marche en avant et le situer quelque part en deçà d'une zone de mauvaise navigabilité, très vraisemblablement une « cataracte » du Nil. Le nom Kerkis, inconnu par ailleurs sous cette forme grecque, mais susceptible de correspondre phonétiquement à de nombreux toponymes anciens ⁽²⁾ et modernes ⁽³⁾ du Soudan, pourrait être ainsi rapproché de celui du Gebel Koulkei(li), importante arête rocheuse qui domine le cours du fleuve à l'entrée des plaines du Dongolah ⁽⁴⁾ : ce seraient les rochers de la IV^e Cataracte qui auraient stoppé la navigation du petit contingent mercenaire. Toutefois, dans la mesure où Kerkis semble avoir représenté pour celui-ci un point particulièrement notable, on serait également tenté de rechercher ce dernier sur le site ancien de Korkos, poste frontière des possessions pharaoniques au Nouvel Empire et important point stratégique où une forteresse contrôlait le passage sur le Nil ⁽⁵⁾, place rendue remarquable encore par le voisinage d'une énorme butte de quartz, dont la « blancheur... tranche avec la teinte des terres qui l'entourent », le Hagar

⁽¹⁾ L'identification de Kerkis avec une localité plus ou moins proche d'Abou-Simbel n'est en aucune façon obligatoire et les interprétations selon lesquelles les termes « jusqu'à l'endroit où le fleuve le permit » mentionneraient métaphoriquement les rapides d'Assouan ou ceux d'Ouady-Halfa paraissent exactes dans la mesure où elles reconnaissent une allusion à une Cataracte, mais n'établissent nullement de quelle Cataracte il s'agit.

⁽²⁾ *Krk* (G DG 5, 208), *K3k3y* (POSENER, *Princes et Pays*, 60), et avec l'élément initial *ir* (*ibid.*, 57), *'Ir-krk* (G DG 1, 19, 97 et 111).

⁽³⁾ Korkos, Kolkoul, Kelkol, Karkoi, Karagen, etc. cf. MALLET, *MMAF* 12, 83 n. 2 *in fine* (= p. 84).

⁽⁴⁾ CAILLIAUD, *Voyage à Meroé* 2, 77-78.

⁽⁵⁾ ARKELL, *JEA* 36, 36-39.

el-Meroua ⁽¹⁾. Si cette seconde supposition mérite d'être retenue, il faudrait admettre que des éléments avancés de l'armée de Psammétique II pénétrèrent jusqu'à la V^e Cataracte. Il n'est assurément en aucune façon possible de démontrer que Kerkis doive être identifiée soit avec Koulkei(li), soit avec Korkos, soit avec telle autre localité nubienne en *krk*, *klk*; quoi qu'il en soit, le fait que la plupart des toponymes de ce type sont attestés au sud de la III^e Cataracte — en amont du « Pays de Pnoub » — cadrerait assez bien avec une thèse, selon laquelle la campagne de 591, amenant les forces égyptiennes jusque dans le Haut Dongolah, aurait revêtu une ampleur géographique comparable à celle des opérations de Pétrone en 25-23 av. J.-C. : pour osée qu'elle soit, une identification de Kerkis avec un site aussi méridional que Korkos (Hagar el-Méroua) ne saurait être considérée dans l'état actuel des connaissances, comme *a priori* invraisemblable. La présence des Egyptiens à Karkémich quelques années auparavant prouve assez quelles pouvaient être les capacités offensives des Saïtes. Au moins provisoirement, on ne saurait exclure radicalement la conséquence extrême de la théorie selon laquelle ces derniers dirigèrent la guerre de 591 contre la couronne de Napata, l'hypothèse d'une invasion en profondeur du Royaume de Kouch, jusqu'en des régions assez méridionales : il n'est pas absolument inconcevable que les forces égyptiennes, ayant occupé la région des résidences (Chas?), aient poursuivi l'ennemi au delà de la IV^e Cataracte, et qu'un groupe de reconnaissance ait exploré le pays jusqu'aux rapides de Souleimanieh.

*
* *

En tirant parti au maximum des interprétations que nous avons envisagées pour les différentes données fournies par les textes de Karnak, de Tanis et d'Abou-Simbel, nous pouvons tenter, sous les réserves les plus formelles, de reconstituer ainsi les événements de l'An III. Apprenant que le roi d'Éthiopie se préparait à l'attaquer, Psammétique II aurait immédiatement lancé contre lui une armée qu'il accompagna en personne jusqu'à Eléphantine. Les contingents, confiés aux grands de son entourage, auraient dépassé la II^e Cataracte, puis atteint la région d'Argo, après avoir accompli la pénible navigation du

⁽¹⁾ CAILLIAUD, *op. cit.* 3, 182.

Batn el-Hagar ou traversé à pied les régions désolées qui bordent le fleuve dans cette partie de son cours ⁽¹⁾. Elles auront remporté, en plein Dongolah semble-t-il, une victoire décisive sur le Roi de Kouch, et marché vers Napata. Ayant peut-être largement dépassé cette capitale et dévasté le territoire ennemi, les forces du Saïte seront revenues en Egypte, riches de butin et de prisonniers; certains soldats grecs qui auront poussé vers l'amont, peut-être jusqu'à la V^e Cataracte, ont au cours du trajet de retour, laissé leur souvenir à Abou-Simbel.

Bien que les seuls rapprochements que nous ayons su établir au sujet de *Chas*, de *Ta-Dehné* et de Kerkis nous paraissent assez favorables à l'idée d'une invasion du Soudan par les Egyptiens, on ne saurait se dissimuler combien demeure incertaine l'identification de ces lieux, et, par suite à quel point est sujette à caution la reconstitution proposée. Peut-être est-il tout au moins possible de retenir cette dernière comme une hypothèse de travail? *Quoi qu'il en soit, dans la mesure où sur la stèle de Karnak, la lecture du nom de Pnoub et la localisation de cette ville paraissent être assurées, on peut, semble-t-il, admettre que les troupes de Psammétique II atteignirent au moins le nord du Dongolah et de toute façon, la date présumée du martelage des noms royaux de la XXV^e dynastie et l'emploi du terme kour pour désigner le chef ennemi dans le texte de Tanis, la mention, enfin, dans les deux inscriptions triomphales, de villes appartenant au royaume kouchite (Pnoub et probablement Ta Dehné), rendent à peu près inévitable*

⁽¹⁾ Etant donné la navigation lente et dangereuse qu'imposent rochers et bas-fonds dans ces régions, il est plus vraisemblable que les troupes saïtes aient emprunté les pistes qui longent le fleuve à quelque distance, comme paraissent l'avoir fait plus tard les armées de Cambyse et de Pétrone (Yoyotte, *Le problème des deux Primis*, en préparation); les hommes de Psammaticchos fils de Théoclès auront accompli leur reconnaissance des rapides sur des bateaux légers, improvisés ou pris à l'ennemi. Il serait tentant d'attribuer au « commissaire royal combattant pour son maître dans tout pays, ayant agi à la satisfaction de son maître en Nubie », qui commanda l'expédition de 591, Amasis (cf.

ASAE 38, 170-171), le fragment de statue saïte (FOUCART, *RT* 17, 100 [2] et TOURAIEFF, *Stat. et statuet. de la Coll. Golénischeff*, en russe, 49) dont le propriétaire — au nom malencontreusement détruit — déclarait « j'ai été commissaire royal combattant pour son maître dans les pays du Sud »; dans la même biographie, les mots «... Pount, à l'est du nome-des-dieux, l'armée de Sa Majesté étant avec moi» pourraient faire allusion à une marche des armées saïtes dans le désert oriental de la Nubie (sur Pount comme désignation de la Nubie : cf. les textes concernant la déesse lointaine, JUNKER, *Auszug* et *Onurislegende*, *passim*).

la conclusion suivante : La campagne de 591 fut un acte de guerre avec la monarchie de Napata, dont les possessions furent alors envahies par les Egyptiens !⁽¹⁾.

En Egypte même, les manifestations qui accompagnèrent ou suivirent cette opération militaire paraissent avoir été à la mesure de la gravité d'un tel événement et des succès de l'armée :

a) Les souverains napatéens qui avaient régné autrefois sur l'Egypte se virent « rétroactivement » condamnés à la « perte du nom ». Les rois de la XXV^e dynastie, considérés jusqu'alors comme légitimes, furent traités comme les usurpateurs et comme les individus coupables du crime de lèse-majesté. En effaçant leur souvenir — condition indispensable de leur survie, — le Saïte dénonçait du même coup les droits que les princes de Kouch avaient acquis sur le trône d'Egypte et détruisait les manifestations extérieures qui pouvaient rappeler ces droits à leurs partisans. Les cartouches de Piânkhi et de ses successeurs furent martelés sur leurs monuments et ceux des « divines adoratrices »⁽²⁾. Dans les temples, les noms maudits, dans lesquels on ne respecta que les noms divins, n'échappèrent qu'exceptionnellement⁽³⁾. Comme d'ordinaire en pareil cas, les monuments funéraires et privés, les petits objets, et dans l'ensemble les objets qui échappaient plus ou moins à l'attention (graffites, épitaphes des animaux sacrés, stèles de donation, etc.) ne furent évidemment pas touchés par la persécution⁽⁴⁾. Les légendes de Psammétique II furent souvent substituées aux noms mar-

⁽¹⁾ Pour échapper à une telle conclusion, il faudrait supposer que la Basse Nubie aurait constitué, à l'époque de Psammétique II, un état indépendant (le Pays de Chas?), gouverné par un descendant de la XXV^e dynastie (d'où les martelages) désigné du terme de *kwr*, au même titre que le Pharaon de Napata; cet état aurait inclus une Pnoub (Maharaka!) et une Ta-Dehéné (la « butte » de Kasr-Ibrim?), homonymes de celles du Soudan. Mais, à notre connaissance, la riche documentation que les monuments du N. E. et de l'époque ptolémaïque nous donnent sur la Basse-Nubie ne permet pas d'établir l'existence de telles localités, et les maigres

renseignements fournis par les évidences archéologiques, les textes saïtes et la tradition classique, rendent très problématique ce royaume d'entre les deux premières Cataractes, contemporain de la XXVI^e dynastie.

⁽²⁾ *Rev. d'Eg.* 8, 215 sq.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 218 n. 1; p. 222 n. 3; p. 222 n. 4; p. 224 n. 1.

⁽⁴⁾ Dans la mesure où ils étaient dissimulés par une statue voisine ou contre une paroi, des cartouches ont pu échapper sur le dossier ou les côtés d'une statue, tandis que celui de la boucle de ceinture, bien visible, était martelé (*Ibid.* 222-223 [46] et [54]).

telés des rois éthiopiens (sauf, bien entendu, dans les généalogies) ⁽¹⁾.

b) Ainsi que J. Leclant ⁽²⁾ l'a constaté sur les murs de plusieurs édifices thébains où le nom des rois nubiens se trouve détruit, on a ramené à l'unité le double uraeus, ornement caractéristique de leur coiffure, en arasant celui des deux serpents qui se dressait vers l'extérieur, pour transformer de cette façon une effigie éthiopienne en celle d'un traditionnel souverain égyptien — ajoutons que la même modification ne dut pas être limitée aux représentations graphiques, puisqu'elle est attestée sur la coiffure d'un colosse de Chabaka ⁽³⁾. Plus brutalement encore, sur plusieurs figures royales en ronde bosse ⁽⁴⁾ et sur certains reliefs ⁽⁵⁾, les deux uraeus ont été radicalement martelés. Tous ces cas représenteraient des témoignages significatifs du désir qu'aurait eu Psammétique de détruire le caractère proprement nubien de ces effigies et de supprimer du même coup un symbole manifeste des prétentions du Kouchite à la double royauté sur l'Égypte et l'Éthiopie.

c) C'est sans doute au même moment que prirent naissance ou se développèrent les traditions folkloriques faisant du *kour* l'ennemi par excellence ⁽⁶⁾

⁽¹⁾ *Rev. d'Égypt.* 8, 234-237; pour les mentions de rois éthiopiens dans les titres généalogiques des adoratrices, cf. *ibid.* 217-218 [1-11 Kachta], 219-220 [12-22, Piankhi], 222 [41-43, Chabaka], 223 [55 et 63, Taharqa].

⁽²⁾ *BIFAO* 49, 187-190 et *Orientalia*, n. s. 19, 369.

⁽³⁾ *LEGRAIN, Stat. et Stat.* (CCG) 1, 8 (42010) pl. 5, cf. *Rev. d'Eg.* 8, 220 [28] et n. 2.

⁽⁴⁾ Tête Copenhague (KOEFOED-PETERSEN, *Cat. des stat. et statuet.* (Publ. de Glypt. Ny-Carlsberg 3), 53 (87), pl. 87; cf. BOSSE, *Die menschl. Figur* (*Ag. Forsch.* 1), 77, n° 212); Tête Caire (BORCHARDT, *Stat. u. Statuet.* [CCG] 4, 149 [1291], pl. 174; cf. BOSSE, *op. cit.*, 77, n° 212) et peut-être la fameuse tête de Taharqa au Caire (BORCHARDT, *op. cit.*, 2, 108 [560], pl. 94; cf. BOSSE, *op. cit.*, 76, n° 211).

⁽⁵⁾ ROEDER, *Naos* (CCG), pl. 84 (g).

⁽⁶⁾ À côté de l'épisode fameux de *II Khamouas*, où le *kour* d'Éthiopie défie le

roi d'Égypte de posséder un savant capable de lire un livre scellé (*supra*, p. 186 sq.), il faut sans doute mentionner l'histoire contée par PLUTARQUE au *Banquet des Sept Sages* (6, 8), selon laquelle Amasis, mis en demeure par un roi éthiopien de boire la mer, se serait tiré d'embarras en exigeant — sur le conseil de Bias, l'un des Sept — que son rival arrêtât préalablement les fleuves, pour que l'entreprise fût honnêtement réalisable (sur les rapports d'Amasis et de Bias de Priène, CRUSIUS, *PW* 3/1, 387 s. v. Bias). Contrairement à ce que certains ont avancé (cf. GUINET, *Nouvelle Revue*, 1898, 11-12; MALLET, *Les Premiers établissements*, 368), cette fable n'est sans doute pas une fiction imaginée par l'écrivain grec : ce dernier peut fort bien avoir exploité un conte égyptien plus ou moins hellénisé (cf. *la Vie d'Esopé* citée plus bas), reprenant, comme *II Kh.*, le thème des provocations paradoxales échangées par les souverains, thème bien connu par

et de l'Ethiopien un objet de mépris ⁽¹⁾ ainsi que le thème de l'identification de Seth à un Nubien ⁽²⁾.

Ces manifestations « négatives » se doubleront d'une propagande positive tendant à proclamer la grandeur de la victoire remportée par Psammétique II : ce genre de manifestations, inscriptions triomphales, compositions panégyriques, usurpation de victoires remportées par des prédécesseurs, etc., étant relativement peu attesté pour les autres règnes saïtes, il est difficile de ne pas tenir leur abondance et leur variété pour significative. Un conflit avec les héritiers de la XXV^e dynastie relevait autant de la politique intérieure que de la politique extérieure : le Pharaon de Saïs aura voulu, vis-à-vis de son peuple, tirer parti de l'effet moral produit par ses succès :

a) Des stèles furent érigées, donnant différentes relations de la cam-

la « Querelle d'Apopi et de Ségenenrè » et par un passage de *La Vie d'Esope* où intervient précisément un Pharaon, Nectanabo (cf. G. LEFEBVRE, *Romans et contes égyptiens*, 132). M. G. Posener fait astucieusement remarquer que la nature même de l'épreuve est conforme à la tradition indigène faisant d'Amasis un buveur invétéré (HÉRODOTE 2, 173-174 où il convient de reconnaître « die einheimische populäre Tradition », SPIEGELBERG, *Die sog. demot. Chronik*, 28; MEYER, *Berlin SB* 1915, 305-306), qui aurait notamment parié avec ses courtisans d'absorber une énorme quantité de vin fort (SPIEGELBERG, *op. cit.*, 26-27).

⁽¹⁾ Cf. l'injure « nègre, Ethiopien, mangeur de gommès », dans les romans de Petoubastis : (cf. Pap. Spieg., 15, 20-21 = SPIEGELBERG, *Sagenkreis des K. Petubastis* p. 32-33, n. 9 = MASPERO, *Contes Populaires* 4, 277; Pap. Krall H. 6 = SPIEGELBERG, *op. cit.* 50-51 = MASPERO, *op. cit.* 238, n. 1). Dans *II Kh.* (3, 5), l'Ethiopie est encore appelée « le pays des mangeurs de gommès » (GRIFFITH, *Stories of the High Priests*, 52 et 165; cf. MASPERO, *op. cit.*, 164, n. 1).

⁽²⁾ Dans le « Mythe d'Horus » où se reflètent divers événements de l'histoire égyptienne (KEES, *Nachr. Göttingen* 1930, 345-362), la Nubie est donnée comme un des bastions des ennemis du dieu (*supra*, p. 178); dans le « Texte dramatique d'Edfou » on dit qu'Horus va « massacrer le Nubien et ses complices » et que « le malheur est sur Kenset » (*Edfou* 6, 86, 11-13, cf. FAIRMAN, *JEA* 30, 13 et DRIOTON, *Le Texte dramatique d'Edfou* (Suppl. ASAE 11), 115). Plutarque (*De Iside*, 13 et 39) raconte que Typhon s'allia à la Reine d'Ethiopie contre Osiris (sur l'interprétation symbolique de cette légende, HOPFNER, *Plutarch über Isis u. Osiris* (Monogr. Archiv Orientalny 9) 2, 1-22 et 178). Il serait tentant de supposer que le conflit des Saïtes avec les Kouchites ait provoqué des réactions analogues à celles qui amenèrent l'identification des Perses avec l'ennemi des dieux, Seth (DRIOTON, *Le théâtre égyptien*, 102 sq.; GUENTCH-OGLOUEFF, *BIFAO* 39, 128-132; KEES, *Götterglaube*, 412-413 et les références citées par POSENER *Prem. domin. perse*, 168, n. 2).

pagne, dont celles de Tanis et de Karnak ⁽¹⁾ — et peut-être encore celle de Shellal ⁽²⁾, dont la partie supérieure conservée est d'une disposition analogue à celle du monument thébain.

b) Face à la Nubie, sur les rochers des alentours de la I^{re} Cataracte, à Eléphantine ⁽³⁾, Konosso ⁽⁴⁾ et Bigeh ⁽⁵⁾, ont été multipliés cartouches et bannières de Psammétique II : contrastant avec l'absence de semblables témoignages de ses prédécesseurs, la multiplication de telles inscriptions rupestres — qu'elles aient été gravées pendant le séjour du roi à Eléphantine ou lors du retour de l'armée victorieuse — dénote la volonté du vainqueur de l'Éthiopie d'affirmer sa domination sur les confins méridionaux de l'Égypte.

c) Sur un bas-relief de Karnak figurant Chechonq I^{er} devant Amon, le saïte a substitué ses noms à ceux du grand souverain bubastite ⁽⁶⁾, envers lequel il n'a pourtant témoigné par ailleurs aucune hostilité : le texte qui accompagne la scène commémore les victoires de Chechonq, et en particulier la soumission de la Nubie ⁽⁷⁾; on est donc en droit de se demander si cette usurpation exceptionnelle ne répond pas à un désir de faire figurer Psammétique II comme un conquérant de l'Éthiopie, de façon économique et rapide.

d) On introduisit éventuellement dans le cartouche du roi, l'épithète *nb phty*, « possesseur de la puissance » ⁽⁸⁾.

⁽¹⁾ Sur la stèle de Karnak, le roi est dit « aimé d'Amon, seigneur des Trônes du Double Pays, et de Montou seigneur de Thèbes »; sur la stèle de Tanis, ce dernier dieu accompagne la triade thébaine dans le tableau comme dans le texte. On peut se demander si, sur les deux monuments, on n'a pas voulu associer étroitement Psammétique triomphant au dieu guerrier de Thèbes.

⁽²⁾ ASAE 8, 39; cf. PM 5, 249.

⁽³⁾ CHAMPOLLION, *Not. descr.* 1, 225; cf. PM 5, 226.

⁽⁴⁾ CHAMPOLLION, *op. cit.* 1, 616 (8) et 631 (7) = LD 3, 274 e = MORGAN, *Cat. Mon.*, 1, 69 (4); cf. PM 5, 254.

⁽⁵⁾ CHAMPOLLION, *op. cit.* 1, 163, 11 (= LD

3, 274, 1 = LD Text 4, 157 a); cf. PM 5, 256.

⁽⁶⁾ CHAMPOLLION, *op. cit.* 2, 144 : « Les restes de tableaux d'adoration de Sésenchis à Amon-Râ présentent les légendes de ce roi martelées et ayant reçu en surcharge sur du stuc les légendes de Psammétichus I^{er} » (en réalité de Psammétique II, cf. *Rev. d'Eg.*, 8, 215); depuis l'époque de Champollion, la chute du stuc a fait disparaître les témoignages de l'usurpation (MÜLLER, *Egyptol. Res.* 2, 144, fig. 49 (Aa); cf. PM 2, 35).

⁽⁷⁾ MÜLLER, *op. cit.* 2, 145-152.

⁽⁸⁾ COUYAT-MONTET, *Hamm.*, 71, n° 100; cf. *Rev. d'Eg.* 8, 238.

e) Une légende de Psammétique II, conservée sur la base d'un sphinx intitulé le Pharaon ⁽¹⁾:  «le dieu parfait qui a frappé l'Asie ⁽²⁾,..... les Nubiens (*Iwnw?*) ⁽³⁾ et dont la crainte abat les Mauvais Caractères ⁽⁴⁾» et aussi ..., «le dieu parfait, qui a frappé les...» ⁽⁵⁾. Il est fort vraisemblable que ce n'est là qu'un exemple des protocoles panégyriques qui purent lui être décernés à l'occasion de son triomphe éthiopien ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ GAUTHIER, *ASAE* 34, 129-130, fig. 1-2. Comme le suggèreraient les qualificatifs «aimé de Neith» et «aimé de la mère divine» que le roi y porte, ce fragment — anciennement au Lycée Français du Caire — pourrait provenir de Sais.

(2) Ou «la Nubie»? De toute façon, il semble qu'on puisse avoir affaire ici au nom de l'Asie *Sit*, , dans lequel le signe  (*šsmt*) se substitue accidentellement au signe correct  (NEWBERRY, *Studies Griffiths*, 321); il convient en outre de noter que le nom de la Nubie *Sty* se présente quelquefois sous une forme aberrante  identique à celle de *Sit* «Asie» (JUNKER, *Onurislegende*, 72).

(3) La traduction proposée par Drioton, *ASAE* 34, 133 de ce texte difficile paraît bien avoir déterminé le sens des derniers mots *hryt.f nbd nbdw-kd*; plutôt que le verbe *ndb*, peut-être serait-il toutefois préférable de voir dans le groupe le verbe *npd* «tuer» (*Wb.* 2, 250, 4; *Belegst.* 2, 356-357), comme nous le suggère M. G. Posener (pour *p>b* devant *d*, *Posener, Prem. domin. perse*, 90, n. b). L'interprétation de comme un déterminatif (=), dans ce texte écrit «alphabétiquement» étant peu favorable à une transcription *fh* ¹*Iwn(w)* de la phrase précédente, ce dernier propose sous toutes réserves, de comprendre *šf(yt.f) šc* ¹*Iwn(w)* «son prestige abat les Nubiens». Quoi qu'il en soit, il faut sans doute voir dans soit la transcription d'une forme ancienne ¹*Iwnwt* du nom de peuple ¹*Iwntyw* (STEINDORFF, *Studies Griffith*, 365 sq.), soit plutôt une

simple transposition mécanique du groupe
.

(4) Contrairement à ce qu'envisage GAUTHIER (ASAE 34, 134), *Nbdw kḏ* n'est certainement pas une désignation spécifique des Ethiopiens, mais désigne les ennemis en général, lit. «les mauvais de caractère» (cf. les auteurs cités par GAUTHIER, *op. cit.*, 134, n. 4, mais surtout HÖLSCHER, *Libyer u. Ägypter* (Äg. Forsch., 4), 34, n. 10 et GARDINER, *Onom.* 1, 134*); aux réf. fournies pour *Nbdw kḏ* par G DG 3, 86; *Wb. Belegst.* 2, p. 353 et HÖLSCHER, *op. cit.*, ajouter notamment *Edfou* 2, 275, 13; 4, 266, 3; 5, 47, 7 et 283, 15-16; *Ombos* 1, 128 (168) qui prouvent la reprise du terme dans le formulaire tardif; voir A. GUTBERG dans *BIFAO* 50 (1951), 40-41.

⁽²⁵⁾ On pourrait restituer  « les Montiou (Asiatiques) » ou  « la Nubie » (cf.  statue saïte, *ASAE* 42, 375, fig. 98). Dans deux copies différentes qu'il avait prises du monument (déposées au Cabinet d'Égyptologie du Collège de France), Daressy notait  mais la différence de taille du troisième  conviendrait assez peu dans ce groupe et on peut se demander si le copiste a réellement vu le document en meilleur état ou s'il a omis de préciser qu'il donnait ici une restitution.

⁽⁵⁾ Comparer les séries d'épithètes guerrières figurant sur un sphinx d'un Psammétique (*ASAE* 5, 126, n° 39 ; gratuitement attribué à Psammétique I^{er} par *GLR* 4, 77 (LVII) et *PM* 4, 64) et un fragment de statue royale saïte (*ASAE* 42, 374-375, fig. 98) où

f) Les « beaux noms »,  « Néferibrè est fort »⁽¹⁾ et  « Néferibrè est possesseur de la vaillance »⁽²⁾, respectivement portés par Amasis et Potasimto, proclament la puissance guerrière du roi et ont dû être attribués à ces généraux en récompense de leurs exploits, ainsi que G. Lefebvre l'a supposé⁽³⁾; peut-être en est-il de même pour le « lecteur en chef et compagnon du Roi » Nekhthorheb, surnommé , var. , « Fort est l'Horus *Mnh-ib* »⁽⁴⁾ et du « chef des troupes » Oudjahorresné, dont le surnom  est formé avec l'épithète triomphale de Psammétique : « Possesseur de la puissance »⁽⁵⁾.

g) C'est vraisemblablement pour rappeler sa participation à l'unique mais éclatante campagne de Psammétique II, que le général Horus, dit  « Néferibrè dans Opé », sans doute un contemporain de ce dernier, introduit dans sa titulature les qualificatifs  « homme de confiance du Seigneur du Double Pays, qui a répandu la crainte de Sa Majesté dans les pays ennemis et jeté sa crainte parmi ceux qui s'étaient mis en travers de sa route »⁽⁶⁾.

figure précisément l'épithète *nb phty* (Rev. d'Eg. 8, 238, n. 6) : il serait assez tentant d'attribuer ces deux monuments à Psammétique II. Ce dernier n'ayant pas accompli, semble-t-il, d'opérations militaires en Asie, les épithètes « celui qui frappe l'Asie », « celui qui frappe, celui qui piétine les *Mntyw* », etc., répondraient sur nos trois documents, à une amplification rhétorique de la puissance du souverain victorieux, ou rappelleraient la participation de ce dernier aux expéditions palestiniennes de son père.

⁽¹⁾ ASAE 38, 170; cf. *supra*, p. 188 n. 7.

⁽²⁾ ASAE 38, 169; cf. *supra*, p. 188 n. 7.

⁽³⁾ BSRAA 21, 55.

⁽⁴⁾ Cf. une liste des monuments de ce personnage dans POSENER, Rev. d'Eg. 6, 234-235.

⁽⁵⁾ Connue par une statue trouvée vers 1853 à Mitrahiné (BRUGSCH, *Reiseberichte aus Aegypten*, 68-69 [H]) et par deux tables d'offrandes (calcaire : *Description Ant.* 5, pl. 74; granit :

MORET, *Cat. Mus. Guimet*, 130-134, D2, pl. 60); commentant ces derniers monuments, Chabas écrivait : « Notre Outjahorsoun avait reçu un surnom que le texte appelle un *bon nom* et qu'il faut considérer comme une appellation d'honneur, celui de *Raneferhet neb pehti*, signifiant *Raneferhet, seigneur de la vaillance*. Raneferhet est le prénom royal de Psammétique II. En récompense de ses services, Outjahorsoun avait donc été autorisé par ce pharaon à porter un nouveau nom, composé à l'aide du prénom royal. » (BE 13, 180); un fragment signalé par NAVILLE, *The Store City of Pithom*, 40, appartient peut-être au même personnage. On peut d'ailleurs se demander si l'usage des beaux noms formés sur le nom du roi n'a pas reparu, ou tout au moins ne s'est pas généralisé, sous Psammétique II.

⁽⁶⁾ ASAE 25, 259. Pour un autre monument de ce personnage, ASAE 5, 199, § II.

h) Bésa, un contemporain du même Psammétique⁽¹⁾ se fait encore figurer présentant l'image de son souverain sous la forme traditionnelle du roi-enfant foulant aux pieds les Neuf Arcs⁽²⁾.

i) Enfin, il n'est pas impossible que le voyage entrepris en Palestine par Psammétique, accompagné des prêtres qui lui apportaient les bouquets symboliques remis par les dieux en témoignage de reconnaissance, ait eu pour but de tenir, dans une ville de Philistie, un synode triomphal, afin de réaffirmer à l'Asie la puissance de la monarchie égyptienne⁽³⁾.

Bien que la guerre de l'an 3 ait été la première campagne militaire incontestablement victorieuse remportée par la dynastie saïte depuis bien longtemps, la furieuse persécution qui sévit alors contre les anciens souverains nubiens de l'Égypte et les manifestations qui consacrèrent le triomphe, s'expliquent mieux si la guerre a été déclenchée, non sur une initiative égyptienne, mais à cause de visées conquérantes des Kouchites : la stèle de Tanis paraît bien indiquer que, pour les Égyptiens, l'agression vint de ces derniers, et de fait, vers 594, date de l'avènement de Psammétique II, c'est essentiellement l'Asie et non la Nubie qui devait retenir l'attention inquiète du roi de Saïs. Depuis la défaite de Néchao II à Karkémich, les progrès de la puissance babylonienne en Palestine constituaient une grave menace pour l'Égypte⁽⁴⁾. On conçoit difficilement que vers cette époque, cette dernière ait pu lancer ses forces vers le Soudan, en provoquant délibérément l'hostilité de son voisin méridional ; sans doute la guerre africaine de Psammétique II fut-elle une opération préventive et non une « guerre de magnificence » :

⁽¹⁾ Statuette de Marseille, d'après une copie et des photographies de Sauneron (cf. MASPERO, *Cat. du Musée égypt. de Marseille*, 11-12 [14].)

⁽²⁾ Ce thème est attesté sous la XVIII^e dyn., sur un scarabée (PETRIE, *Ancient Gaza* 3, pl. 3 [62], cf. p. 4) et par une peinture du tombeau de Kenamon, montrant neuf barbares allongés sous les pieds d'Aménophis II enfant (DAVIES, *Tomb of Kenamon*, pl. 9 ; cf. PM 1, 124 [5]) Comparer encore le bronze saïte représentant Harpocrate

debout sur un socle supporté par deux nègres (*Cat. Antiquités égyptiennes, grecques et romaines*, vendues le 21 nov. 1913 [Paris], 13 [68], cf. pl.).

⁽³⁾ SAUNERON-YOYOTTE, *Sur le voyage asiatique de Psammétique II*, *Vetus Testamentum* 1/2, 140-144.

⁽⁴⁾ Sur le conflit entre les premiers saïtes et Babylone, cf. l'état des questions récemment donné par DE MEULENAERE, *Herodotos over de 26ste Dynastie*, 54-60.

ce serait ainsi plutôt le *Kour*, qui aurait envisagé de profiter des circonstances pour ressusciter la politique impérialiste des premiers rois de Napata. Ces préparatifs belliqueux auront à ce point inquiété le gouvernement saïte, que celui-ci aura cherché à faire disparaître dans la mesure du possible la mémoire de la dynastie dont le souvenir pouvait justifier aux yeux de l'opinion les visées ambitieuses du Pharaon du Sud. Ce dernier n'eut apparemment pas le temps de pousser bien loin son entreprise : la riposte égyptienne, d'une extrême rapidité se termina par une brillante victoire qui ne demanda, semble-t-il, qu'une seule campagne. Psammétique lui-même n'avait pas dépassé Eléphantine, sans doute pour ne pas perdre le contact avec les émissaires qui lui apportaient des nouvelles d'Asie ⁽¹⁾. Dès le lendemain de la guerre, il fera son apparition en Palestine.

La campagne menée par Psammétique II contre le Royaume de Napata correspondrait donc à une crise de la politique extérieure de la XXVI^e dynastie, politique naturellement orientée vers l'Asie par la force des événements ; ce tournant serait dû à une nouvelle manifestation des prétentions à dominer l'Égypte, émises par les Rois de Kouch, depuis le milieu du VIII^e siècle, et encore vivaces, comme l'affirmait le *double uraeus* que leurs successeurs retirés en Nubie continuaient à arborer sur leur coiffure ⁽²⁾.

Si, au temps de la XXV^e dynastie, la principauté thébaine, gouvernée par la « divine adoratrice » issue de la famille royale éthiopienne ⁽³⁾, paraît avoir été solidement tenue par cette dernière, les Kouchites avaient été contraints à plusieurs reprises de reconquérir la Basse Égypte où les princes locaux, et en premier lieu les dynastes de Saïs, paraissent avoir saisi toutes les occasions pour rejeter leur hégémonie : tour à tour, Piânkhv ⁽⁴⁾, Chabaka ⁽⁵⁾,

⁽¹⁾ Maspero voulait expliquer cette halte à Eléphantine en admettant que Psammétique II était trop jeune pour mener lui-même l'expédition (*Hist. anc. des peuples de l'Or. class.* 3, p. 537 et note 3) ; les arguments qu'il avance à ce propos, à partir d'un sarcophage présumé de Psammétique II (PM 4, 49) ne sont pas à retenir (DE MEULENAERE, *Herodotos*, 71-72).

⁽²⁾ Cf. les monuments cités *supra*, p. 193,

n. 2, 3, 4, 5.

⁽³⁾ ZEISSEL, *Ath. u. Ass. in Ägypt.*, 63 sq.

⁽⁴⁾ Cf. — sans parler de la célèbre « inscription triomphale » — la stèle publiée par Reisner (*ZAS* 66, 89-91, pl. 5) où Piânkhv se vante de sa domination sur les princes du Delta, et la représentation du Gêbel Barkal mentionnée *ibid.*, 97.

⁽⁵⁾ Cf. LÉCLANT, *Rev. d'Égyptol.* 8, 111, n. 1.

Chabatka peut-être ⁽¹⁾, et enfin Tanoutamon ⁽²⁾ durent descendre vers le Delta pour y faire reconnaître leur autorité. Après que les armées d'Assourbanipal eurent contraint Tanoutamon à se replier en Nubie, ce dernier reprit possession de la Thébaïde et, si l'on peut l'identifier avec le roi d'Égypte Témenthès (Τεμένθης) qui, d'après Polyen, disputa la royauté à Psammétique et fut vaincu par celui-ci près de Memphis ⁽³⁾, il faudrait admettre que le dernier roi de la XXV^e dynastie avait une fois de plus cherché à reconquérir la Basse Égypte ⁽⁴⁾. Le caractère d'éternel recommencement qu'avait eu la conquête éthiopienne pouvait laisser à ses héritiers l'espoir de réunir à nouveau sous leur sceptre le Pays de Kouch et l'Égypte.

Assurément, le Saïte Psammétique I avait réussi depuis 556 à mettre la

⁽¹⁾ Le « grand texte de l'an 6 de Taharqa » fait en effet allusion à une descente de Chabatka vers la Basse Égypte (MACADAM, *Temples of Kawa* 1, 26 [K. l. 17] cf. trad. p. 28); il faut noter que Taharqa lui-même parle dans la Stèle Kawa, VI (l. 15 et 22) de la déportation de princesses et de population du Delta en Nubie (*ibid.* 35-36).

⁽²⁾ Cf. les textes bien connus de la « Stèle du songe » et des « Annales d'Assourbanipal ».

⁽³⁾ POLYEN, *Stratagemata*, 7, 3 (cité in HOPFNER, *Fontes*, 342, 15 sq.); sur les sources de cet auteur : SCHMIDT-STÄHLIN, *Gesch. der Griech. Liter.*, II/2 (Hdb. Alt. Wiss., Abt., 7/2/2), 754-755.

⁽⁴⁾ On a voulu voir dans le récit de Polyen une version thébaine de l'histoire des « Dédécarches » (MALLET, *Les premiers établissements*, 402; WIEDEMANN, *Gesch. Ägypt.* 123); Maspero faisait ainsi de Témenthès un des onze rois suzerains de Psammétique (*Hist. anc.* 3, 489, n. 1). En fait, l'identification — admise notamment par PETRIE (*Hist.* 3, 328), MÜLLER (*Egyptol. Res.* 1, 23), HALL (*CAH* 3, 293) — de Tanoutamon à Témenthès semble renforcée par le fait que, pour une affaire politique, ce dernier consulte précisément le dieu Amon, à

l'instar de tout roi éthiopien (MASPERO, *BE* 7, 395-396). Les oracles étaient généralement rendus par les mouvements de la barque sacrée, — du moins au Nouvel Empire; — selon un tel procédé, le dieu n'aurait évidemment pas pu répondre au roi « de se méfier des coqs ». Mais Hérodote parle déjà d'oracles égyptiens (2, 153) ou éthiopiens (2, 139) formulant de véritables prédictions, et la *Chronique démotique* paraît prouver que la civilisation pharaonique a connu des oracles susceptibles de fournir des réponses verbales; l'incipit de l'investiture d'Aspelta par Amon (*Urk.* 3, 94-95), aussi bien que les « décrets divins » de la XXI^e dynastie, semblent du reste militer en ce sens. Le fonctionnement des grands oracles politiques à la Basse Époque (DE MEULENAERE, *Herodotos*, 25-26) n'est pas suffisamment connu toutefois, pour affirmer que ce n'est pas à l'Amon de Thèbes ou à celui de Napata que faisait allusion l'informateur de Polyen. On peut aussi se demander si nous n'avons pas ici la première attestation d'une consultation de l'oracle de Siwa (cf. LECLANT-YOYOTTE, *BIFAO* 51, 28 n. 6). Il n'est donc pas nécessaire d'admettre que cette histoire de coqs représente une adaptation hellénisée d'une tradition indigène.

main sur Thèbes, à y introniser pour succéder comme « adoratrice » à l'éthiopienne Chapenoupet II sa propre fille Nitocris ⁽¹⁾, et à installer une garnison dans Eléphantine ⁽²⁾. Un fragment de texte provenant d'Edfou ⁽³⁾ révèle qu'à une époque indéterminée, Psammétique I envoya même une expédition militaire vers le pays de *W3wt* (𓏏𓏏𓏏𓏏), c'est-à-dire en Basse-Nubie ⁽⁴⁾. En Egypte, la dynastie de Napata n'en allait pas moins conserver pour longtemps des partisans. Le VIII^e siècle avait vu s'installer en Thébaïde une aristocratie nubienne ⁽⁵⁾ et les grandes familles locales s'étaient ralliées à la cause éthiopienne ⁽⁶⁾. La XXV^e dynastie paraît en outre avoir favorisé les différents sacerdoces locaux, notamment le clergé de Memphis, ville où

⁽¹⁾ Sur la mainmise de Psammétique I^{er} sur la Haute-Egypte, cf. KEES, *Nachr. Göttingen*, 1935, 95 sq.

⁽²⁾ Sur le contrôle de la frontière méridionale, cf. DE MEULENAERE, *op. cit.*, 38-40.

⁽³⁾ Bloc de grès trouvé sur le Kom d'Edfou (d'après une copie de M. G. Posener) : seul le nom Psammétique y est conservé, mais un bloc provenant du même édifice porte les deux cartouches de Psammétique I^{er} ; pour d'autres blocs du même roi : HENNE, *FIFAO* 1/2, 27 et ALLIOT, *FIFAO* 9/2, 24-25.

⁽⁴⁾ Dans une titulature de l'intendant de Nitocris, Iba, les mots *wr m b3n '3 m k3t ipwtj-nsw r h3st nbt, h3dw m htp* « grand devant l'attaque, grand dans l'activité de commissaire royal pour tout pays étranger, et étant revenu vers le Nord avec succès » (SCHEIL, *MMAF* 5, 653), pourrait faire allusion à une expédition, militaire ou diplomatique, que ce haut fonctionnaire de Psammétique I^{er} aurait menée vers la Nubie.

⁽⁵⁾ Des princes kouchites furent investis de hautes charges dans le clergé d'Amon (cf. G LR 4, 23 et 41 ; ASAE 25, 25-31) ; les noms de divers grands personnages de l'administration thébaine dénotent manifestement une origine éthiopienne : par

exemple Karabiskeñ (PM 1, 194), Arigadigañ (KIRWAN, *Mélanges Maspero* 1, 373-377 et KUENTZ, *BIFAO* 34, 144, pl. 1-2), Karrekhey-Amani (GARDINER-WEIGALL, *Topogr. Cat. Theban Necrop.*, 36 [223*] ; KAMAL, *Tables d'offrandes [CGC]*, 87 [23103], pl. 22) : sur les éléments *k3r* et *skn*, cf. SCHÄFER, *ZÄS* 33, 112-113. KUENTZ (*loc. cit.*) a fait remarquer que le type ethnique de Haroua, intendant d'Amenirdis, était éthiopien (sur Haroua, PM 1, 71 [37], *BIFAO* 30, 791-815, *BIFAO* 34, 129-133, 135-142, 143-163, 165-173, 175-187) ; la même remarque vaut semble-t-il pour Mentouemhet, qui comptait vraisemblablement des kouchites dans ses proches ancêtres (comparer ses deux célèbres effigies Caire CG, 647 [BORCHARDT, *Stat. u. Statuet.* 2, 119, pl. 119 et CAPART, *L'art égyptien* 2, 380] et CG 42236 [LEGRAIN, *Stat. et statuet.* 3, 85-87, pl. 45] à la statue de Haroua Caire JE 37386 [*BIFAO* 30, 791-792, pl. 1-2].)

⁽⁶⁾ Parmi les plus célèbres de ces serviteurs des Ethiopiens, Mentouemhat et les membres de sa famille (LEGRAIN, *RT* 33, 180-192 ; 34, 97-104 et 168-175 ; 35, 207-216 ; 36, 57-68 et 145-152) et Akhamenrou, grand intendant de Chapenoupet II (LICHTHEIM, *JNES* 7, 163-179).

Chabaka et Taharqa tinrent résidence⁽¹⁾; par ailleurs, pour résister aux ambitions de Saïs, certains princes locaux avaient sans doute préféré se soumettre aux Pharaons du Sud. Ces derniers, en définitive, avaient été si largement reconnus que Psammétique I, loin de contester leur légitimité, dut se donner pour leur successeur⁽²⁾; dans les premiers temps de sa domination en Haute-Egypte, il respecta apparemment une partie des prérogatives des princes « éthiopiens » de Thèbes⁽³⁾ et d'Edfou⁽⁴⁾, mais, en dépit de cette politique conciliante, la monarchie éthiopienne demeurait un point de ralliement pour les mécontents : c'est vers elle que se tournera l'aristocratie militaire égypto-libyenne lorsque, privée de son indépendance par Psammétique et méfiante à l'égard des troupes étrangères sur lesquelles s'appuyait ce dernier, elle fera défection⁽⁵⁾. La dynastie de Napata avait d'ailleurs conservé une certaine prospérité en dépit de ses défaites et, si l'on considère le nombre de leurs monuments et l'opulence de leur nécropole, les successeurs de Tanoutamon (Atlanersa, Senkamaniskeñ, Anlamani, Aspelta, Amtalqa, Malenaqen) paraissent avoir fait figure de rois puissants⁽⁶⁾. On ignore malheureusement contre lequel d'entre eux s'est battu Psammétique II : d'après la dernière chronologie des rois éthiopiens proposée par Reisner, la guerre de 594 se situerait approximativement vers le règne

⁽¹⁾ Cf. pour Chabaka, le « Texte de théologie memphite » (Bibliographie : G LR 4, 16 [XIV] LECLANT-YOYOTTE, *Notes d'histoire...*, BIFAO 51, 28 n. 4); pour Taharqa le « Grand texte de l'an 6 » (MACADAM, *Temples of Kawa*, 1, 26 [M. 1. 15], trad. p. 26).

⁽²⁾ Cf. les mentions de rois de la XXV^e dyn. sous Psammétique I^{er}, *Rev. d'Eg.* 8, 232-234 et l'adoption par le Saïte de l'épithète « Fils d'Isis, aimé d'Amon » (*ibid.* 225, n. 4.)

⁽³⁾ Mentouemhet et son fils Esptah conserveront sous Psammétique leur titre de « comte de No et gouverneur de la Haute-Egypte ».

⁽⁴⁾ Le comte d'Edfou Khonsirdis paraît avoir exercé, sous la domination saïte, le rôle de « gouverneur de la Haute-Egypte que son père Patjenef avait tenu au temps des

Kouchites (cf. YOYOTTE, *Trois notes pour servir à l'histoire d'Edfou*, III, à paraître dans *Kémi* XII).

⁽⁵⁾ Sur la désertion des Asmakh, DE MEULENAERE, *Herodotos*, 41-43.

⁽⁶⁾ Ce sont les n^{os} 21, 67, 14, 18, 12, 40 de la liste donnée par DUNHAM et MACADAM, *JEA* 35, 139-149; sur leurs pyramides à Nouri, REISNER, *HAS* 1918/2, 1-64; *BMFA* 16, 67-82; *BMRAS* 14, 27-31; sur leurs monuments au Gèbel-Barkal : REISNER, *ZAS* 66, 78 (20-24) et 83-84 (34-53); à Sanam : GRIFFITH, *AAA* 9, pl. 11-12, 44-47, 57 (3) et 59-60; à Kawa, MACADAM, *Temples of Kawa* 1, 44-50 (VIII) et 89 (LXI-LXII); à Méroé : *JEA* 9, 36-37, MOGENSEN, *La coll. égypt. de la Glypt. Ny Carlsberg*, pl. 10 (A 29-30), SPELEERS, *Inscr. égypt. Mus. du Cinquantenaire*, 100 (420-423).

d'Aspelta⁽¹⁾. De fait, si comme on l'admet généralement, l'armée kouchite se trouvait dans la région d'Abou-Simbel à la mort d'Anlamani⁽²⁾, on peut supposer qu'à cette époque le moment était proche où les forces des Saïtes auraient à se mesurer avec celles de l'Éthiopie. Il est donc ainsi très possible que la palette de Senkamaniskeñ retrouvée à Memphis⁽³⁾ provienne du butin de l'armée égyptienne; il serait tentant, mais assez incertain, de retrouver au Gèbel Barkal, dans le martelage des cartouches sur les stèles dites de « l'excommunication »⁽⁴⁾ et de « l'intronisation d'Aspelta »⁽⁵⁾ ainsi que dans la destruction des statues de Taharqa, Tanoutamon, Senkamaniskeñ, Anlamani et Aspelta⁽⁶⁾, des témoignages du passage des troupes d'Amasis et de Potasimto⁽⁷⁾ :

⁽¹⁾ REISNER, *JEA* 9, 75 : Aspelta aurait régné de 593 à 568.

⁽²⁾ Selon la « Stèle de l'intronisation d'Aspelta » (l. 2), l'armée était alors dans une localité nommée la « Montagne pure », distincte du Gebel-Barkal et dans laquelle on s'accorde pour reconnaître une localité de la région d'Abou-Simbel (*G DG* 6, 115).

⁽³⁾ DARESSY, *ASAE* 10, 183-184, cf. *G LR* 4, 53 (5/II).

⁽⁴⁾ MARIETTE, *Mon. div.*, pl. 10, cf. *G LR* 4, 56, n. 2 (attribuée par PETRIE, *Hist.* 3, 309 et GRIFFITH, *AAA* 9, 78 à Aspelta, par REISNER, *ZÄS* 69, 99 à Amtalqa).

⁽⁵⁾ MARIETTE, *op. cit.*, pl. 9, cf. *G LR* 4, 55 (8/1).

⁽⁶⁾ Les débris de ces statues ont été retrouvés épars dans une fosse de B 500A (*JEA* 4, 216-217) et sur le pavement de B 904 (*JEA* 6, 251-253). Les martelages des deux stèles ont été considérés comme la conséquence de querelles intestines (cf. notamment PIERRET, *Et. égyptol.*, 1, 98-99; SCHÄFER, *Klio* 6, 295; GRIFFITH, *AAA* 9, 79; MACADAM, *Temples of Kawa* 1, 128). Reisner (*JEA* 6, 264-265 et *ZÄS* 66, 87-88) a pareillement attribué à un ennemi dynastique (Amtalqa, ou au plus tard Nétaklabatamani), le bris des statues de Taharqa et de ses

successeurs. Le nom et l'image de ces derniers ayant été respectés dans les autres sites nubiens, il faudrait, pour retenir de telles hypothèses, envisager que la proscription de leur mémoire ait été le fait du seul sacerdoce du Gèbel-Barkal; mais, sur ce site même, leurs cartouches et leurs images apparaissent intacts sur les parois des temples et sur de nombreux objets mobiliers. Le principe selon lequel les Éthiopiens n'auraient jamais martelé que des monuments tout-à-fait « personnels » des rois (REISNER, *ZÄS* 66, 98), est d'une existence douteuse. Dans ces conditions, l'hypothèse d'une persécution exécutée localement et hâtivement par un envahisseur étranger reste possible.

⁽⁷⁾ Les chefs de l'armée d'invasion n'auront évidemment pas eu le loisir de se livrer à une persécution systématique dans toute la Nubie; pour ce faire, il leur aurait d'ailleurs fallu faire pénétrer leurs guerriers dans le téménos des temples, ce qui aurait sans doute constitué un sacrilège. Aussi pourraient-ils s'être contentés d'accomplir un geste symbolique, en faisant fracasser quelques effigies royales et marteler les cartouches de quelques stèles, dans les parties publiques du temple principal du plus grand dieu des Nubiens.

Quoi qu'il en soit, au début du ^{vi} siècle s'était ouverte une période critique pour les éventuelles visées de l'Éthiopie sur l'Égypte : la Thébaidé, où depuis longtemps avait disparu l'« adoratrice » kouchite Chapenoupet, avait déjà supporté pendant soixante ans le pouvoir de la dynastie du Nord et les grands qui avaient connu la domination nubienne étaient maintenant remplacés — au moins en partie — par des fonctionnaires originaires du Delta ⁽¹⁾. Les résultats acquis par la politique d'assimilation pratiquée par la XXV^e dynastie étaient en passe d'être gravement compromis : fait significatif, dès l'an 1 de son règne, Psammétique II installe, comme « adoratrice » auprès de sa tante Nitocris, sa fille Ankhnesneferibré, consacrant ainsi la volonté de sa famille de s'approprier la principauté de Thèbes ⁽²⁾. Cependant, la monarchie saïte menacée en Asie, n'avait encore rien pu faire de sérieux contre sa rivale de Napata. Pour les projets de celle-ci, la conjoncture demeurait donc assez favorable, mais aussi la nécessité d'intervenir particulièrement urgente : vers 594, le Royaume de Kouch se préparait apparemment à la guerre. La contre-attaque de Psammétique II aura alors mis en échec les ambitions impérialistes du *Kour* et affirmé la vitalité de la dynastie du Nord. Toutefois, si elle constituait ainsi une importante étape dans la politique d'unification entreprise par cette dernière, elle n'en réglait pas pour autant le problème.

Il n'est assurément pas certain que les Égyptiens aient été contraints de porter à nouveau la guerre en Nubie, mais la fréquence, dans la région d'Assouan, des inscriptions rupestres aux noms des successeurs de Psammétique II révèle déjà dans une certaine mesure que les Saïtes se préoccupaient

⁽¹⁾ Dès le règne de Psammétique I^{er}, le gouvernorat d'Edfou fut transmis à un noble du Delta occidental, Esnaouiaou (RANKE, *ZÄS* 44, 42-54); et Pabes, intendant d'Ankhnesneferibré était, semble-t-il, issu de l'orient de la Basse-Égypte (cf. sa statue provenant de Bouhia : BORCHARDT, *Stat. u. Statuet. (CGC)* 3, 155-156 (922); le fils de son prédécesseur Iba (cf. LICHTHEIM, *JNES* 7, 165) se nommait Pedihorresné (*MMAF* 5, 642); le même nom est porté par son suc-

cesseur (cf. *JNES* 7, 165-166) : il est donc probable que l'un et l'autre étaient originaires de Saïs, dont l'Horus de Resné est un des principaux dieux.

⁽²⁾ Cf. la stèle de l'adoption d'Ankhnesneferibré : *ASAE* 5, 84-90; le grand intendant Padineit, installé auprès de Nitocris, était sans doute d'origine saïte; son fils Chechanq lui succéda par la suite (cf. *JNES* 7, 166).

désormais beaucoup plus de leur frontière méridionale⁽¹⁾. Sous Apriès, Eshor indique expressément qu'il fut nommé gouverneur de la marche du Sud, pour repousser d'éventuelles agressions des Barbares⁽²⁾, et un petit conte évoqué par Plutarque conservait le souvenir de contestations survenues au sujet de la région d'Eléphantine, entre un roi d'Éthiopie et Amasis⁽³⁾. Un rapport démotique de l'an 41 de ce dernier roi, signalant le passage à la I^{re} Cataracte d'un petit corps de soldats marchant en direction du Sud⁽⁴⁾, ne se rapporte vraisemblablement pas à une campagne, mais paraît tout au moins impliquer que l'Égypte cherchait alors à exercer un contrôle militaire sur la Basse-Nubie. Le maintien d'un système défensif solide s'imposait toujours.

Le royaume de Kouch, malgré l'invasion de 591, était donc toujours assez dangereux pour demeurer l'espoir des mécontents et renforcer ainsi les obstacles rencontrés par la politique intérieure des Saïtes : peu de temps après la victoire de Psammétique II, des mercenaires révoltés contre Apriès tentaient encore de trouver asile en Éthiopie⁽⁵⁾. A plus forte raison, l'opposition dut-elle se maintenir dans la principauté thébaine, dont l'intégration définitive au système administratif du Delta ne fut réalisée, semble-t-il, qu'un demi-siècle environ après Psammétique II⁽⁶⁾. Malgré la proscription posthume déchaînée par ce dernier contre la XXV^e dynastie, une rue de Memphis conserva dans son nom le souvenir de Chabaka jusqu'à l'époque ptolémaïque⁽⁷⁾ et les cartouches arasés de Chabaka et de Taharqa furent parfois restaurés dans les temples thébains aux temps hellénistiques⁽⁸⁾. La plupart des histoires recueillies par les écrivains classiques au sujet des Éthiopiens et de leur domination présentent ces derniers sous un jour des plus

⁽¹⁾ Cf. les réf. fournies par DE MEULENAERE, *Herodotos*, 119, qui préfère expliquer la présence des graffiti de Psammétique II, Apriès et Amasis, comme des témoignages de l'activité des carrières d'Assouan sous ces rois.

⁽²⁾ Louvre A 90, col. 1 (réf. *supra*, p. 177, n. 3).

⁽³⁾ Cf. *supra*, p. 193, n. 6.

⁽⁴⁾ ERICHSEN, *Klio* 34, 56-61 (cf. *CdE* 18, 251-253 et DE MEULENAERE, *op. cit.* 98).

Bulletin, t. L.

⁽⁵⁾ Louvre A 90, cf. *supra*, p. 177, n. 3.

⁽⁶⁾ La substitution du démotique à l'ancien « hiératique anormal » employé en Thébaïde ne fut accomplie qu'au cours du règne d'Amasis (MALININE, *L'origine du démotique*, comm. XXI^e congrès intern. des Orientalistes).

⁽⁷⁾ *Pap. Leyde*, I 379, l. 4 (LEEMANS, *Mon. Eg. Leide*, 2, pl. 203); cf. G LR 4, 16, n. 1 et WIEDEMANN, *Herodots 2tes Buch*, 139.

⁽⁸⁾ LECLANT, *Rev. d'Egypt.* 8, 115-120.

favorables⁽¹⁾ : « Sabacon » donné comme un souverain pieux, aussi humain qu'urbaniste avisé⁽²⁾, « Téarcos » paradoxalement égalé à Sésostris⁽³⁾, les vertus des Ethiopiens⁽⁴⁾ et l'opulence féerique de leur lointain pays⁽⁵⁾, autant de légendes que dut enrichir à l'époque persane⁽⁶⁾, la sympathie éprouvée par l'Égypte pour le peuple qui avait mis en échec un oppresseur détesté ; autant de traditions aussi qui attestent combien l'attachement de certains Égyptiens à la dynastie kouchite était resté vivace, en dépit de Psammétique II, de sa victoire célébrée à grand fracas et de ses persécutions d'iconoclaste. Dans la Thébaidé, désormais subordonnée à un gouvernement installé dans le Nord, les affinités avec le royaume méridional resteront si profondément enracinées, qu'au temps d'Epiphane, la province révoltée se donnera à des princes nubiens⁽⁷⁾, et renouvelant le geste du Saïte⁽⁸⁾, le souverain lagide

⁽¹⁾ En revanche, l'Égyptien Manéthon de Sébennytos, qui s'inspirait sans doute des traditions sacerdotales du Delta, considérait Chabaka et Taharqa comme des assassins (MANÉTHON, *éd. Waddell*, 166-169).

⁽²⁾ HÉRODOTE 2, 137 et 139 ; DIODORE 1, 65 (voir aussi 1, 60 l'histoire de l'Éthiopien Actisanès) ; cf. WIEDEMANN, *op. cit.*, 495-496 et 499-500.

⁽³⁾ STRABON 1, 3 : 21 et 15, 1 : 6 (d'après Mégasthène) ; cf. GOOSSENS, *CdE* 22, 239-244.

⁽⁴⁾ DIODORE 3, 2.

⁽⁵⁾ HÉRODOTE 3, 18 et 20-24 ; cf. SÄVE-SÖDERBERGH, *Zu den äthiopischen Episoden bei Herodot.*, *Eranos* 44, 68-80 (résumé par JANSSEN, *Bi. Or.*, 3, 105) ; si l'on songe à la désertion des contingents grecs au temps d'Apriès (*supra*, p. 202, n. 5), il n'est pas impossible que la formation du mirage éthiopien ait été favorisée dans les milieux helléniques par l'attrait que pouvait exercer le riche Royaume de Napata sur les marchands.

⁽⁶⁾ La façon dont Hérodote (3, 18 sq.), oppose la courageuse fierté du roi éthiopien

aux folles ambitions de Cambyse et détaille complaisamment les échecs de ce dernier, semble révéler que son informateur (égyptien ou grec) se félicitait de l'atteinte portée par le Royaume de Kouch au prestige des conquérants perses (sur l'historicité de la campagne nubienne de Cambyse, cf. en dernier lieu KLASSENS, *JEOL* 10, 344-345). La figure de « Taharqa le conquérant » a pu difficilement se dessiner au lendemain des invasions assyriennes, mais en un temps où s'était effacé le souvenir de ces dernières, la mémoire d'un roi dont de nombreux monuments rappelaient la prospérité a pu être amplifiée à l'instar de celle de Sésostris et pour les mêmes raisons (SETHE, *Unters.*, 2, 3-24 ; POSENER, *BIFAO* 34, 79-81 ; MONTET, *Mélanges*, 1945 [Publ. Fac. Lettres, Strasbourg, 106] 3, 52).

⁽⁷⁾ Cf. en dernier lieu, CL. PRÉAUX, *CdE* 11, 530-536 ; M. ALLIOT, *La fin de la résistance égyptienne sous Epiphane*, comm. au VI^e Congrès Int. de Papyrologie.

⁽⁸⁾ *G LR* 4, 425 (II) ; cf. CL. PRÉAUX, *op. cit.*, 536.

fera marteler au Temple d'Arsenouphis à Philæ, les cartouches de leur illustre prédécesseur, Ergamène.

Paris - Le Caire, printemps 1951 ⁽¹⁾.

S. SAUNERON ET J. YOYOTTE.

Les circonstances politiques nous ayant interdit de faire sur place une ultime collation de la stèle de Karnak et d'en prendre une photographie qui se puisse publier, nous donnons avec cet article les documents sur lesquels nous avons travaillé, espérant pouvoir, dans un prochain tome du BIFAO, en fournir de meilleures reproductions.

⁽¹⁾ Nous n'avons pu, pour des raisons de clarté ou d'opportunité, inclure dans cet article diverses études annexes, liées cependant à la campagne nubienne de Psammétique II; nous nous permettons de signaler ici, à seule fin de synchroniser la bibliographie, les articles suivants, déjà parus : J. Y., *Le martelage des noms royaux éthiopiens*, *Rev. d'Eg.* 8, 215-239; S. S.-J. Y., *Sur le voyage asia-*

tique de Psammétique II, *Vetus Testamentum* 1, 140-144, et, à paraître : J. Y., *Potasmto de Pharbaitos*, *CdE* 27 (sous presse); S. S.-J. Y., *Les mercenaires juifs de Psammétique dans la Lettre d'Aristéas*, *Vetus Testamentum* 2 (sous presse); S. S., *Les graffiti grecs d'Abou-Simbel et l'organisation de l'armée de Psammétique II* (en préparation); J. Y., *Le problème des deux Primis* (en préparation).

Stèle de Karnak,
dessin d'après photographie.



S. SAUNERON et J. YOYOTTE, *La campagne nubienne de Psammétique II.*

BIFAO 50 (1952), p. 157-207 Serge Sauneron, Jean Yoyotte

La campagne nubienne de Psammétique II et sa signification historique [avec 4 planches et une carte].

© IFAO 2026

BIFAO en ligne

<https://www.ifao.egnet.net>



Stèle de Karnak, photographie.

S. SAUNERON et J. YOYOTTE, *La campagne nubienne de Psammétique II.*

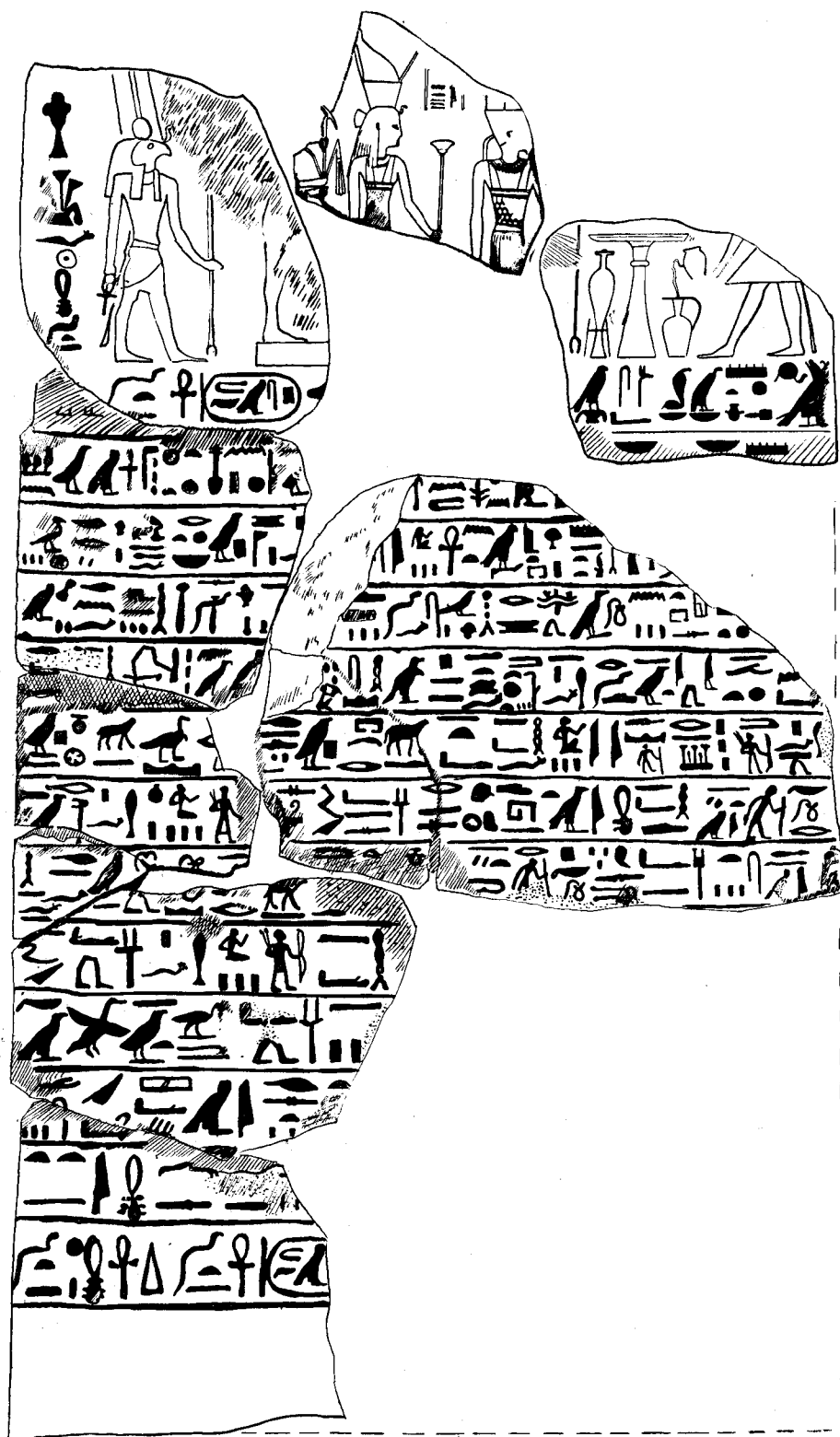
BIFAO 50 (1952), p. 157-207 Serge Sauneron, Jean Yoyotte

La campagne nubienne de Psammétique II et sa signification historique [avec 4 planches et une carte].

© IFAO 2026

BIFAO en ligne

<https://www.ifao.egnet.net>



Stèle de Tanis, dessin mettant en place tous les fragments.



Stèle de Tanis, photographie de la reconstitution faite au Musée.

S. SAUNERON et J. YOYOTTE, *La campagne nubienne de Psammétique II.*

BIFAO 50 (1952), p. 157-207 Serge Sauneron, Jean Yoyotte

La campagne nubienne de Psammétique II et sa signification historique [avec 4 planches et une carte].

© IFAO 2026

BIFAO en ligne

<https://www.ifao.egnet.net>

